

AUX ANNONCEURS

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny. Annonces dans "LE PEUPLE", c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS

CANADA, District,	
Un an:	\$1.00
CANADA, Hors-District,	
Un an:	\$1.50
ÉTATS-UNIS:	\$2.00

VOL. XXI. — No. 32

VENDREDI LE 22 MAI 1942

Ste-Marie, Beauce

LA DEFENSE LOCALE EST UN DEVOIR DE CITOYEN

Pas une affaire de goût, de sympathie ou d'antipathie

Conférence donnée à la radio par l'abbé Pascal Potvin le 18 mai au soir, l'abbé Pascal Potvin, professeur d'histoire au Collège de Ste-Anne de la Pocatière et aumônier du Régiment de Montmagny (Réserve) prononçait au poste CHGB de Ste-Anne, l'allocution qui suit:

En mars 1764, Mgr Briand écrivait à ses prêtres: "Son Excellence (le Gouverneur) est dans le dessein de former un corps de volontaires commandé par des Officiers Canadiens; ils auront un aumônier catholique... Nous devons tous prendre intérêt au succès d'un projet si avantageux à cette colonie... Vous encourageriez l'indignation de Son Excellence si vous paraissiez, devant le peuple, blâmer cet enrôlement. Je l'ai assuré que je ne connaissais aucun curé capable de tomber dans cette faute que je regarderais comme un crime, et que j'étais convaincu que tous, s'il était nécessaire, exhorteraient les peuples à entrer dans ses vues..."

Je me sers de ce mot de Mgr Briand pour expliquer que j'ai accepté de parler, ce soir, en faveur du recrutement pour l'armée de défense locale. D'ailleurs, le Régiment de Réserve de Montmagny va fournir les cadres de cette compagnie de défense locale formée à Ste-Anne et à Montmagny, et, comme aumônier de ce Régiment, je dois avoir un peu le droit de souligner ce qu'il y a de bon dans cette organisation. Il doit m'être permis, au moins, de rappeler l'élément moral (suite à la page 3)

PARADE ET CONCERT PAR LA FANFARE DE MONTMAGNY



Dimanche prochain, le 24 mai, à 7.50 hres, il y aura une parade de l'Harmonie de Montmagny, dans les principales rues de la Ville, et à 8.15 hres, il y aura un concert sur la place de l'Église. M. Georges Olivier, musicien bien connu de la ville, dirigera le concert. On nous annonce en même temps que notre corps musical donnera plusieurs concerts durant l'été. Il n'y a aucun doute que nos lecteurs apprécieront beaucoup cette bonne nouvelle et qu'il leur fera plaisir d'assister à ces concerts.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le besoin qu'il y a pour une ville comme Montmagny, de soutenir un tel corps de musique. Montmagny a eu une fanfare pendant nombre d'années, et les anciens doivent sans doute se rappeler les heures charmantes qu'ils ont passées à écouter les concerts donnés le dimanche soir. Il serait certainement à souhaiter de voir

revivre ces agréables soirées. Evidemment, la plus grosse difficulté est de former les jeunes musiciens et à leur inculquer l'art musical. Cela est long, et on ne peut s'attendre à la perfection du premier coup. Mais il y a lieu d'espérer qu'un jour, notre fanfare sera à même de figurer avec les plus belles fanfares de notre pays; et ce succès viendra d'autant plus vite que les membres sentiront l'appui et l'encouragement de leurs concitoyens.

Manifestons donc notre collaboration par des mots d'encouragement et par notre assistance. Aidons-la même par notre souscription personnelle, et nous en avons justement l'occasion. En effet, depuis quelques jours, les directeurs de la fanfare ont lancé une souscription afin de rencontrer les dépenses qu'une telle organisation nécessite chaque année.

Donnons généreusement!

Pour la défense de vos foyers Pères de famille Jeunes gens DE MONTMAGNY ET STE-ANNE

Entrainez-vous.....

SANS QUITTER VOTRE EMPLOI CIVIL

- (1) les soirs (45 exercices)
- (2) en fin de semaine (10 périodes)
- (3) au camps central (15 jours)

UNE SOLDE OU SALAIRE, VOUS SERA ALLOUEE POUR CHAQUE EXERCICE

- a) Les garçons de 17 à 19 ans
- b) Les hommes mariés de 30 à 35 ans
- c) Les hommes mariés et célibataires de 35 à 50 ans.
- d) Les hommes de 19 à 35 ans classés "C", ainsi que ceux qui ont obtenu un ajournement du régistral.

De catégorie médicale A, B, C.

Pour information adressez-vous aux Officiers

du Régiment de MONTMAGNY (réserve)

A Montmagny:
Arsenal rue de la Gare
Tél.: 14
tous les jours et les soirs.

A Ste-Anne:
Lieut. Champlain Perrault,
Laboratoire des Sois.
et au bureau de Poste, le soir.

Unité Sanitaire du comté de Montmagny

Programme de la semaine commençant le 25 mai 1942

Les infirmières-visiteuses feront des visites à Montmagny, Cap St-Ignace, Saint-Paul, Ste-Euphémie, St-Fabien de Panet, Berthier, Ste-Apolline et Ste-Lucie.

LUNDI 25 mai
Cap Saint-Ignace: Examen médical scolaire.

MARDI 26
Notre-Dame du Rosaire: Clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, à 2 heures p.m.

MERCREDI 27
Ste-Apolline: Clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, à 2 heures, p.m.

JEUDI 28
Montmagny: Salle de la J.O.C. — Clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, à 2 heures p.m.

VENREDI 29
Ste-Lucie: Clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, à 2 heures p.m.

Vues animées sous les auspices de l'Unité Sanitaire.

LUNDI 25 mai
St-François de Montmagny, à 8 heures du soir, à la salle paroissiale.

MARDI 26
Montmagny: Au couvent, à 4 hrs p.m. A la salle de la J.O.C., pour le public en général, à 8 hrs p.m.

MERCREDI 27
St-Pierre, à 8 hrs p.m., à l'école du village.

JEUDI 28
Cap St-Ignace, à 8 heures, à la Salle paroissiale.

VENREDI 29
Le programme comprend une messe en plein air sur le parc des Champs de Bataille, une parade de nos soldats ainsi qu'un concert par trois fanfares militaires. Une émission radiophonique sera présentée de la scène du Palais Montcalm dans l'après-midi.

SOIREE RECREATIVE

Donnée le 27 mai au soir à 8hrs (p.m.) à l'Hôtel de Ville par les Éléves des classes rurales.

- PROGRAMME**
- Bienvenue.
- 1 — Orchestre.
 - 2 — Saynète: "A la recherche du petit Chaperon rouge"
 - 3 — Récitation: "Si j'étais petit garçon"
 - 4 — Chant: Le fromage.
 - 5 — Piano.
 - 6 — Saynète: Réussite.
 - 7 — Récitation: "La petite fermière"
 - 8 — Chant: La cloche.
 - 9 — Saynète: La vieille et l'Institutrice.
 - 10 — Récitation: Etre blonde
 - 11 — Chant: "La feuille d'érable"
 - 12 — Saynète: "La paille et la poutre"
 - 13 — Récitation: "Le baiser maternel"
 - 14 — Saynète: La fête de Grand-Mère.
 - 15 — Récitation: Petite Jeanne.
 - 16 — Accordéon: (Garçon de 7 ans)
 - 17 — Chant: Tricot de laine.
 - 18 — Récitation: Le rôle des petites soeurs.
 - 19 — Saynète: "Toute la chance est aux petits."
 - 20 — Récitation: Le Credo de l'enfant.
 - 21 — Chant: Les mamans.
 - 22 — Saynète: Leçon de politesse par Grand'Maman.
 - 23 — Récitation: Le cri de la Conscience.
 - O Canada.
 - P.S. — Découper et apporter ce programme.
- Berthier-en-Bas, à 8 hrs, p.m., à la salle du Couvent.
- ALBERT DUMAS, M.H.,**
Officier Médical.

LES FETES CHAMPETRES

Samedi dernier, le 16 mai, à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, il y avait assemblée des membres du Comité Régional, pour remplacer Me René Paré. C'est un honneur pour notre district comme une récompense pour la merveilleuse activité de M. Berger dont le dévouement reste toujours inaltérable. Notre Comité de district devra donc élire un nouveau président à une assemblée subséquente. Qu'il soit digne de l'ancien...

Dans notre district, le récent concours de bridge a été un succès. Nous en sommes heureux. Les vainqueurs au bridge-contrat furent Mmes Hervé Gauvin et J.-Marie Bernatchez, Maurice DeRome et Florent Legendre, MM. Paul Carignan et Laurent Gaudreau, Dr Joseph Cloutier et Florent Legendre. Ces vainqueurs descendirent donc à Ste-Anne et durent se mesurer à des adversaires qui leur servirent une soupe si chaude, que les nôtres ne purent remporter le championnat. — On se reprendra.

Quant à nos vainqueurs du bridge à l'enclère, s'ils furent heureux chez nous, ils subirent un gros désappointement à Ste-Anne: pas d'adversaires! Un certain monsieur a cru bon de leur dire qu'en somme le jeu à l'enclère ne valait pas la peine d'être joué! C'est faux... très faux! Le but des Fêtes Champêtres n'est pas de grouper la classe professionnelle, mais surtout la classe moyenne. Et si j'eusse été président des Fêtes Champêtres, l'essence tout simplement dit à ce monsieur: "S'il vous plaît, monsieur, faites-nous donc le plaisir de rester chez vous." Nos vainqueurs sont donc vainqueurs régionaux "par défaut". Ce sont Mlles Lucienne et Yvonne Paré, Mmes Gérard et Maurice Marquis, MM. Raoul Lévesque et J.E. Longis, Paul Robin et André Coriveau.

—Oh! si! Mais, interrogez-le pour voir s'il sera aussi fort que moi en histoire ancienne!

(suite à la page 8)

Demande de soumissions

La Commission Scolaire de St-Thomas de Montmagny demande des soumissions pour les réparations aux écoles Nos. un et dix (1 & 10), suivant les plans et devis du Département de l'Instruction Publique, les dits plans et devis à voir au bureau du Secrétaire-Trésorier.

Les dites soumissions seront reçues au bureau du Secrétaire-Trésorier d'ici au quinze (15) de juin 1942, et elle devront être accompagnées d'un chèque accepté par une des banques de Montmagny, payable à l'ordre de la Commission Scolaire de St-Thomas au montant de dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. La Commission Scolaire s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Eugène G. Fournier
Président.
Otilon Gaudreau
Secrétaire-Trésorier.

15-2fs

CHEZ NOUS

Montmagny littéraire

MONTMAGNY LITTÉRAIRE

EUGENE RENAULT — Montmagny (1836-1890)
Journaliste au "Courrier du Canada".

"M. Renault avait un réel talent littéraire, une plume alerte, facile, spirituelle de bonne marque, en un mot un remarquable talent d'assimilation, et ce qui importe par-dessus tout le sens catholique... Ce capital intellectuel, il l'a trouvé dans son berceau..." (Mgr Gosselin).

"M. Renault fut un des meilleurs journalistes de la constellation montmagnienne et il mérite l'hommage de notre admiration". (Claire R.)

I a publié dans les Soirées Canadiennes, 1864 "Souvenir de ma paroisse natale".

L'ABBE F-EDOUARD CASALTY — Montmagny — (1842-1910)
L'abbé Casault se classe parmi les historiens judicieux. Il a publié en 1905 "Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny".

Ecrire l'histoire d'une paroisse demande de patientes et laborieuses recherches. Ce travail ardu n'a pas rebuté l'abbé Casault. Il a même composé un grand nombre d'articles historiques pour les journaux locaux et dressé la liste des religieux et religieuses de St-Thomas, de la fondation à l'année 1905.

L'ABBE A. DION — Montmagny (1862)

Ce prêtre modeste possède un beau talent littéraire.

Nous connaissons de lui:
10 — Traité de Littérature.
20 — Les quatre églises de Saint-Thomas de Montmagny; ce travail a été publié en feuilleton dans l'Action Catholique (1925).
30 — Album-souvenir du IIIe Centenaire de Québec (1908).
40 — Topographie de Montmagny (1935)

Quelques appréciations des travaux littéraires de M. l'abbé Dion: "Ecrivain épris des chefs-d'oeuvres de la littérature". Mgr R. Ph. Sylvain.

"Ecrivain de mérite, sensible aux beautés de la nature et amoureux des choses du passé... Ces qualités, M. Dion les possède avec maîtrise... de noble façon." M. l'abbé F. Gagné.

"L'auteur de Topographie de Montmagny voit la nature avec les yeux d'un artiste; comme un artiste également, il sent les choses." L'auteur connaît le prix d'un mot mis à sa place, d'une épithète juste, d'une image exacte, d'une alliance de mots originale et frappante." (Mlle L. Tremblay).

FORTUNAT BELANGER — Montmagny (1866-1942)

Conférencier agricole.
Collaborateur de différentes publications agricoles.
Auteur de "Mémoires d'un Cultivateur" publié en 1935.

Style clair, élégant, pensées profondes et justes voilà ce qu'offrent les productions littéraires de M. Bélanger.

Une des nombreuses appréciations du livre de cet auteur: "Ces quelques deux cents pages, d'un style vif, pétillant, constituent une brève histoire très complète pourtant des dernières quarante années de notre vie agricole." (R. Raynauld).

A maintes reprises, on a trouvé avec plaisir, le nom de M. Bélanger dans les pages agricoles et les journaux d'agriculture de ce dernier quart de siècle.

LA GUERRE

Les Britanniques sont maintenant maîtres de l'île de Madagascar à l'est de l'Afrique. Ils éliminent ainsi une dangereuse menace qui pesait sur leurs lignes de communications vers l'Inde.

La bataille de la mer de Corail, à proximité de l'Australie, a coûté plus de 27 vaisseaux aux Japonais. Le danger d'une invasion de l'ennemi en Australie n'est que retardé, et ce Dominion reste la proie possible des Nippons. Cependant, des efforts inouïs sont faits pour empêcher tout débarquement sur le continent australien.

Les cargos coulés par des sous-marins ennemis dans le golfe St-Laurent, ont fait peu de victimes. Les rescapés sont tous rendus dans des ports canadiens.

Les forces allemandes ne peuvent effectuer d'avance en Russie méridionale. La résistance des troupes soviétiques est admirable, et les pertes infligées à l'ennemi sont considérables.

La conquête de la Birmanie par les Japonais est terminée, et les troupes britanniques — 5000 ou 6000 hommes — ont dû passer la frontière de l'Inde pour ne pas passer aux mains de l'ennemi. On se battait sur ce territoire depuis cinq mois, mais les armées Birmanes semblaient plutôt favoriser les Japonais dans divers secteurs.

La route par laquelle les Anglais envoyaient des munitions aux Chinois est maintenant fermée ce qui rendra la résistance de ces derniers plus difficile.

En Russie, les Russes ont obtenu des succès éclatants, et ils reprennent peu à peu le territoire que les Nazis leur avaient enlevé. Il semble que l'offensive allemande ne réussira pas à obtenir grand résultat, car les Soviétiques sont fortement retranchés sur des lignes bien défendues.

NOUVELLES DE L'ARMÉE

BELLES NOMINATIONS AU BUREAU DE RECRUTEMENT

Les capitaines Armand Sylvestre et Léonard Tremblay ont été nommés respectivement assistant du lieutenant-colonel J.P.J. Godreau, officier en charge du recrutement du district, et administrateur du bureau.

Le capitaine Sylvestre est en même temps promu au grade de major. Député aux Communes depuis 1925, le major Sylvestre, qui fit également la première grande guerre, rejoignit le régiment du Saguenay en 1940. Il s'occupa activement de recrutement dans la région du lac St-Jean.

Quant au capitaine Léonard Tremblay, il est député du comté de Dorchester depuis 1935 et appartient à la Garde des vétérans du Canada. Depuis la déclaration de la guerre, il a fait du service avec cette unité.

AU REGIMENT DE QUEBEC

Le major Joseph-Napoléon-Emile Grenier, du régiment de Québec a été nommé second en commandement de cette unité récemment mo-

bilisée. Le major Grenier appartient à ce régiment depuis 1923 et remplit des charges importantes tant dans le régiment que dans divers postes que lui confièrent les autorités militaires.

UNISÉS DE MAGASINS MILITAIRES MOBILISEES

Les quartiers-généraux du district militaire no 5 annoncent l'organisation de 6 ateliers des magasins militaires divisionnaires (Réserve) et celle de la 5e compagnie du parc des magasins militaires divisionnaires. Les commandants respectifs seront le major Erceldoune Donald Gray-Donald et le capitaine J.-M. Poitras.

LA FETE DE DOLLARD CHEZ NOS MILITAIRES

Un magnifique hommage sera rendu dimanche, le 24 mai, par les militaires du district militaire no 5 au héros que fut Dollard Des Ormeaux selon une décision prise par les autorités du district sous les ordres du brigadier Georges-P. Vautier, D.S.O., M.C., officier commandant du district.

"LE PEUPLE"
ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY
publié par
La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny,
Le vendredi de chaque semaine.
Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:

A nos chers soldats

par Rvd Emile Journault

Le sacrifice héroïque que Dieu vous demande par la voix de la Patrie menacée vous vaut les sympathies de tout le monde. Quel cœur pourrait rester insensible en présence du spectacle de ces centaines de milliers de jeunes hommes, s'attachant à l'affection de tout ce qu'ils ont de plus cher sur cette terre, pour aller s'enfermer dans ces lugubres casernes militaires, s'y livrer au régime austère de la diète et des exercices du camp avec la perspective d'aller ensuite affronter un ennemi redoutable au risque des plus grands dangers.

qu'elle a voulu s'assurer les services d'un aumônier pour chacun de ses camps. A cet aumônier, elle donne le nom de "Padre", mot espagnol qui signifie Père. C'est le curé de votre paroisse militaire. C'est votre Père spirituel.

Allez à lui, il est votre meilleur ami. Que votre aumônier soit au camp ce que votre curé était dans votre paroisse. Consultez-le dans vos moments d'ennui. Ecoutez-le avec respect et soumission. Sa parole contient la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Vous entendrez bien des choses au camp. Si l'Eglise vous y accompagne par ses prêtres, l'enfer y installe aussi ses agents. Ceux-ci ne manqueront pas de vous prêcher leur doctrine de mort qui peut se résumer en trois mots: liberté pour le mal.

Ne l'écoutez pas. Satan est le père du mensonge. Il en veut à votre vertu; il en veut à votre foi; il en veut à votre âme de baptisé qu'il veut avilir et souiller. Ne l'écoutez pas!

Quand vous entendrez des choses qui vous surprendront, demandez-vous si votre aumônier parlerait ainsi. Si votre conscience vous répond que oui, dites-vous: C'est la vérité que j'entends. Si votre conscience au contraire vous dit: "Ma mère, mon curé, mon aumônier ne parleraient pas de la sorte"; dites-vous alors: "C'est l'erreur, c'est le mensonge que j'entends".

Restez ce que vous êtes. Gardez ce que vous avez de plus précieux: votre foi. Ayez à cœur de faire dire à votre mère, lorsque vous retourneriez joyeux et glorieux à la maison paternelle: "Mon fils mon enfant, oui, c'est bien toi, tel que tu étais quand tu es parti. Je te reconnais bien!"

Emile JOURNAULT, C.S.R., Sherbrooke, 22 avril 1942.

ST-VALLIER
Noces d'argent sacerdotales de M. le Curé Ths Richard. Les paroissiens de St-Vallier ont célébré dans l'intimité les noces d'argent sacerdotales de M. le curé Ths Richard. Celui-ci a chanté une messe solennelle assisté de M. l'abbé Luc Arsenault, ancien vicaire curiaire et de M. l'abbé André Pomerleau, vicaire actuel comme sous-diacon. Il y eut chant du Te Deum après la messe.

GEORGES HEBERT
Notaire
Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.
64, rue du Dépôt — Montmagny



Elle fournit l'énergie et la vitalité

Le 11 mai est décédé après une longue maladie soufferte avec grande résignation, M. Benjamin Roy, ancien chef de Gare à St-François et qui était à sa retraite depuis quelques années. En lui disparaît un homme modèle, tant par sa loyauté que par sa charité. Il était âgé de 78 ans et 8 mois.

Il était le frère de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, au Rév. Père Arsène Roy, Dominicain, de l'abbé Philias Roy, curé de la Rivière du Loup, de l'abbé Alexandre Roy, curé de St-Henri, de M. Urbain Roy de Berthier, Nérée Roy de St-Damien et Edmond Roy de Lévis.

Il laisse en outre dans le deuil, son épouse née Floride Lemieux, ses fils: MM. Paul-Emile de Lévis, Alvaris de Barraute Abitibi, Hervé de Nashua E.U., Gérard, Jean-Charles et Benjamin de Québec ses filles: Mme Raoul Laliberté (Clothilde) de Nashua, Sr St-Camille de Jésus (M. Blanche) Cong. de N.-D. à Ste-Croix, Mmes Emile Bonneau (Simonne) de Tourville, Ovide Théberge (Marthe) de St-Nicolas et Alfred Nicole (Lucette) de Montréal, Mlles Gertrude et eanne Roy, ses beaux-fils et belles-filles.

Les funérailles ont eu lieu vendredi à St-Vallier. Nos sympathies à la famille éplorée.

Le catéchisme préparatoire à la Communion Solennelle est commencé un grand nombre d'enfants suivent ces leçons avec application.

Nous avons tous les soirs les exercices du mois de Marie. Cette bonne Mère du haut de son trône de lumière et de fleurs; sourit à ses enfants qui la chantent et la prient avec ferveur.

Confiez vos impressions à notre journal.

Le roman d'un lâche

"Alain net Irène constituent un de ces ménages qui se chamaillent avec des raffinements chinois, qui déchirent en respectant la syntaxe, qui font assaut d'érudition entre la salle de bains et l'oreiller et s'envoient des citations comme des grenades à main. Mais si Alain goûte peu les dons de sa femme sur la scène, il apprécie en elle la femme désirable, lorsqu'oubliant de prendre la pose, elle s'abandonne dans ses bras."

Voilà comment Dekobra décrit les deux personnages principaux de son nouveau roman. Irène est une ancienne actrice d'une séduisante beauté. Alain de Kergueven est le fils aux idées avancées d'un général à la retraite.

Au début du roman, on assiste à une scène admirablement racontée qui nous fait comprendre l'esprit qui règne entre ce couple. Au même moment la guerre se déclare. Alain, antimilitariste, rejoint son régiment. Mais il a peur de la mort. Terré dans une tranchée, il cherche le moyen de s'évader, de retrouver sa femme qui ne répond pas à ses lettres.

Un soir, au cours d'une reconnaissance, il déserte son régiment et se rend à Paris où il apprend qu'Irène ne l'a quitté.

Que fera Alain? Les autorités militaires sont à sa poursuite. Il se sent traqué. Reverra-t-il Irène qu'il désire encore avec toute l'ardeur de sa jeunesse? Plein de rancune, courbé sous le poids de son crime, le déserteur prendra la route de la maison familiale. C'est là qu'il reverra Irène et que se jouera le véritable drame.

Sur ce thème neuf, Maurice Dekobra déploie son grand talent de romancier. Tout au long d'un récit au style agréable, il noue des intrigues amoureuses et les démêle de main de maître. LE ROMAN D'UN LACHE est un livre qui nous fait vivre un drame intense. C'est incontestablement un des meilleurs romans de Maurice Dekobra.

(1) Un fort volume d'environ 300 pages, en vente dans toutes les librairies ainsi qu'aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

(Communiqué)

Conventum annuel des retraitantes

Toutes les Dames et jeunes filles ayant déjà fait une retraite formée sont cordialement invitées avec leurs amies à prendre part à la "Journée des Retraitantes de Marie Réparatrice" dimanche le 31 mai.

Ouverture à 10,15 heures et clôture vers 5 heures p.m.

Les retraitantes qui le désirent pourront déjeuner au Couvent jusqu'à 10 heures soit parce qu'elles auront assisté à la messe chantée à 7,15 à la chapelle des Religieuses ou à celle célébrée à 8,30 à la chapelle des retraitantes ou pour toute autre raison. Toutes sont priées de prévenir de leur présence avant le 24 mai, pour faciliter l'organisation. Bienvenue à toutes à cette journée pieuse et récréative. Pour tous renseignements s'adresser au Couvent de Marie-Réparatrice, 865, St-Charles, Trois-Rivières.

Le nombre de ses salariés de la Croix-Rouge dans la province de Québec n'est que de 75 environ; mais il y a plus de 35,000 bénévoles. Il y a des sections dans toutes les régions de la province.

LISEZ NOTRE JOURNAL

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist. 1 an 1.50
Etats-Unis, 1 an 2.00
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.

Ainsi janvier 43 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1943 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple" Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
et
Syndic Licencié
—oO—
MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.,
Syndic Licencié
GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre,
QUEBEC
Tél.: 2-4079

CHARTRE, SAMSON & CIE
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Successieurs de
LaRUE & TRUDEL
et de
SAMSON, KNIGHT & CIE
Maurice Chartre, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A.
Paul-Emile Brunet, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
G.-Frank Lafferty, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Maurice Samson, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.
E.-Harry Knight, C.A.
Gérard Marcéau, C.A.
Lucien-P. Bélaïr, C.A.
Jacques Angers, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Guy Bernard, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — ROUYEN

philippe rousseau
avocat
montmagny
rue de la gare — tel.: no 8

Dr Clément ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
Rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Tél.: No. 56

A. CHOUINARD, C.R.
Avocat
Tél.: 48
25, rue de la Gare,
Montmagny.

LORENZO TETU
Comptable - Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

Me René Paré, Me Jos. Mariveau
B.A., L.L.L. B.A., LL. L.
PARE & MARINEAU
AVOCATS
MONTMAGNY
31, du Dépôt Tél. 194

DR J. R. BARIL
Chirurgien-Dentiste
49, rue Saint-Jean Baptiste
MONTMAGNY
Tél.: 46.

JOS A TREMBLAY
B.A., LL. L.
NOTAIRE
Rue St-Louis, Montmagny
Tél.: No 3

Dr J. M. Bernatchez
Chirurgien-Dentiste
4, de la Gare.

A. COTE
Optométriste-Opticien
15, St-Thomas,
Montmagny.
23-JNO

FOURRURES
THIBAUT
Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refection ou teinture.

RAYON X
Dr Jean-Luc Lavallée
Chirurgien-Dentiste
44, St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY
Tél. 53 — Anesthésie au Gaz

TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ — L.-P. THIBAUT, Enr. 282, St-Jean, Québec

CHEMIN DE FER NATIONAL
NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR
DEPUIS LE 27 AVRIL 1942
MONTMAGNY
Convois allant à l'Ouest
No. 3 Océan Limité tous les jours 2.17 a.m.
No 1 Express maritime, tous les jours 12.26 a.m.
No. 31, local tous les jours dimanche excepté . . . 6.30 p.m.
Allant à l'Est
No 32, local tous les jours dimanche excepté . . . 10.10 a.m.
No 2, Express maritime, tous les jours 6.30 p.m.
No 4, Océan Limité, tous les jours 1.39 a.m.
LISEZ
NOTRE JOURNAL

ÉCONOMISEZ
En vous retirant aux
HÔTELS
FORD
Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile
Montreal
Toronto
et le
LORD
ELGIN
à Ottawa
\$1.50
pas plus que
\$2.50
par personne
Pour carte ou dépliant, écrivez à
FOUR HÔTELS CO.
Montreal
\$2.50 à \$3.50
PAR PERSONNE
PAS PLUS!
400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

SOYEZ FORT
SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPÉTIT
PRENEZ LES PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTREAL

IMPRESSIONS
De toutes sortes...
Adressez-vous à:
L'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY,
J.-N.-A. BECHARD, Prop.
55, St-Jean-Baptiste, — MONTMAGNY
Attention spéciale aux commandes par la malle.
JNO.

BIÈRE BOSWELL
JE REGRETTE, MESSIEURS, MAIS MON CHEVAL A BESOIN DE SE REPOSER.
C'EST ÉTRANGE QUE SON CHEVAL SOIT TOUJOURS ÉPUISE AU MÊME ENDROIT, À CHAQUE VOYAGE.
HENRI L'A DRESSÉ-IL PEUT LIRE UNE ENSEIGNE BOSWELL AUSSI BIEN QU' HENRI LUI-MÊME.
"Ce sont toujours la même chose"
BIÈRE BOSWELL
Ecoutez l'interprétation des nouvelles par Jean Louis Gagnon, au poste CKCV, Québec, à 10.30 tous les soirs, excepté le dimanche.
5-46

Le "héros" de la bataille de Grande-Bretagne



Le moteur Rolls-Royce-Merlin, créé dès 1902 par des ingénieurs britanniques, a été le véritable héros de la bataille de Grande-Bretagne. Ce merveilleux moteur anime tous les appareils de la R.A.F. qui ont participé à la bataille. Aujourd'hui, le Rolls-Royce-Merlin, encore perfectionné, est utilisé pour la plupart des types britanniques: Spitfire, Hurricane et Defiant, qui sont des chasseurs, et Halifax et Manchester, des bombardiers, et plusieurs autres.

LA DEFENSE LOCALE (suite de la page 1)

de cette question. Pour rester dans les limites que m'imposent les critiques éventuelles de mon intervention de ce soir, je me bornerai à vous dire ce que vos ancêtres devaient faire pour la défense de leur pays, ce qu'ils ont fait réellement et ce que vous pouvez faire vous-mêmes.

I — Ce que vos ancêtres devaient faire

Et d'abord, que devaient faire vos ancêtres? Le devoir de défendre son pays, sa paroisse, son foyer, est la première pratique du patriotisme qui ne se contente pas de mots sonores. La défense de son pays et de sa famille n'est pas affaire de goût, de sympathie ou d'antipathie. Voilà ce que nos pères ont compris. D'ailleurs, nos chefs religieux les ont éclairés sur ce devoir de patriotisme et leurs enseignements sur ce point ont souvent trouvé des applications et en trouvent encore plus peut-être, de nos jours.

Sous la domination française, la défense locale — puisqu'il faut l'appeler de son nom moderne — la défense locale par les colons eux-mêmes fut une obligation très claire et indéfectible. On n'eut pas besoin de promulguer des ordres et des obligations pour en convaincre nos héros colons. Par exemple, on ne voit pas que Maisonneuve ait du prouver à ses compagnons qu'il leur fallait se défendre contre les Iroquois, il y a exactement trois cents ans aujourd'hui, les barbares les attaquèrent pour la première fois dans leur fort de Ville-Marie, à la peine commencée; ils se défendirent sans discuter. Pas de loi de milice non plus pour les trente premiers colons de Ville-Marie qui donnèrent leur vie pour défendre leur nouveau foyer.

Mais après la cession du Canada, la question de défense locale faisait surgir des objections que nous connaissons bien. Fallait-il défendre le pays au profit de l'Angleterre? Fallait-il défendre le pays même contre la France, notre mère patrie? A cela nos évêques — qui ne

reorganisant les milices dans les paroisses. "J'ai lieu de me flatter, disait-il, que, par respect pour le Gouvernement et par amour pour le bien public de cette province, vous vous ferez un devoir de joindre en toute occasion votre influence à celle des Commandants et Officiers de Milice pour engager les peuples à remplir les vœux bienfaisants de Son Excellence." En 1793, Mgr Hubert pressait ses diocésains de s'organiser pour la défense locale contre la menace d'invasion d'Américains et de Français. En 1796 l'évêque rappelle qu'un Canadien ne doit jamais s'opposer à la défense du pays et est obligé de conscience d'y contribuer. Durant la guerre de 1812-1814, Mgr Plessis ne manqua pas d'éclairer ses diocésains sur l'obligation de la défense du pays. Sa lettre du 6 octobre 1812, quelques jours avant la glorieuse bataille de Chateauguay, résume bien les directives que nos évêques nous ont toujours données. "Son Excellence le Gouverneur, écrivait Mgr Plessis à ses curés, désire que je vous fasse connaître sa parfaite satisfaction de l'assistance qu'il a reçue de votre part, tant dans la levée des milices que dans le maintien de la subordination qui règne parmi elles. Vous ne doutez pas du plaisir que j'éprouve à vous transmettre un témoignage aussi honorable. Vous avez employé auprès de vos paroissiens le nerf le plus puissant, celui de la religion pour élever leurs âmes, animer leur courage, exciter leur zèle et leur loyauté. Le succès a pleinement répondu à vos efforts, auxquels on peut attribuer cette ardeur qui, chaque jour, se développe de plus en plus pour seconder les vœux du gouvernement et concourir unanimement et efficacement à la défense de la Province. Not spectacle plus consolant que celui du patriotisme et de la pitié se donnant la main l'un l'autre, de manière que les fidèles les plus empressés de se purifier par la réception des Sacraments sont aussi les premiers rendus où les ordres de leurs officiers les appellent, et les plus prêts à voler au combat. Continuez à faire un aussi louable usage de votre ministère et d'assurez à notre chère patrie des défenseurs intrépides en même temps que vous préparez au ciel des citoyens qui béniront éternellement Dieu d'avoir été dociles à la voix de leurs pasteurs."

Nos évêques n'ont donc jamais cessé ni manqué de rappeler qu'au moins l'organisation de la défense locale est d'abord un devoir de patriotisme chrétien, quel qu'en soit la modalité concrète.

Dois-je rappeler la défense locale que les colons ont soutenue au prix de leur vie même? Le temps me manque pour raconter cette histoire vraiment héroïque. Rappelez-vous seulement la mort admirable des colons qui repoussaient les Iroquois, aux portes même de leur cabane ou de leur fort. Ceux-là ne commençaient pas par se demander si d'autres en faisaient autant qu'eux. Ils mouraient simplement pour leur demeure et leur famille. Il n'est personne d'entre vous qui en compte parmi ses ancêtres au moins un de ces martyrs de la colonisation. Les actes d'héroïsme collectifs ou individuels pourraient se citer par dizaines. Ce serait refaire, une fois de plus, le Martyrologe laïque de la Nouvelle-France.

Mais on ne tarda pas à organiser la défense locale de façon officielle. Sous monsieur de Montmagny déjà, on formait occasionnellement des corps de volontaires, à Québec ou à Ville-Marie, pour courir sus aux Iroquois. Mais la première milice permanente pour toute la colonie, date de 1651. Monsieur d'Ailleboust en traça les règlements qui pourraient aussi bien être ceux d'aujourd'hui. En 1669, une lettre de Louis XIV enrégimenta tous les colons en compagnies et brigades et ordonna des exercices et revues régulières. C'était toujours pour la défense locale contre les Iroquois mais avec prévision des attaques étrangères.

Cette milice canadienne fut très active, surtout durant les guerres intercoloniales. Elle lutta aux côtés de l'armée régulière et parfois avec plus de succès qu'elle, de 1683 à 1760. Beaucoup de nos héros étaient des miliciens, simples colons devenus des chevaliers sans peur et

sans reproche, à la défense de leur foyer. Faut-il rappeler les exploits de Dollard et de ses compagnons? les exploits des frères Lemoine, les Louguet, les Sainte-Hélène, les Maricourt, les Sérigny, les Iberville? Tous des colons encore, ceux qui se distinguèrent à la Baie d'Hudson ou aux Grands Lacs. Tous des miliciens, ceux qui se couvrirent de gloire, avec Montcalm, à Carillon ou aux Plaines d'Abraham. Cependant, à la Conquête, la milice cessa d'exister officiellement. Elle ne disparut pas pourtant et resta longtemps le seul organisme de gouvernement local. Les capitaines de milice continuèrent d'être les chefs civils et les intermédiaires du gouvernement.

En 1775, on redonna à la milice une organisation à but militaire. Dans la suite, ce sont les vieux règlements de la milice de 1775 qu'on appliquera quand on appellera les Canadiens à défendre le pays. C'est cette milice de 1775 qui sauva Québec et tout le pays durant l'invasion américaine. C'est elle qui assurera la paix aux diverses tentatives des émissaires de la Révolution Française qui voulaient soulever la province au profit des chevaliers sans peur et suma la plus grande part dans la défense du pays, en 1812, et remporta la brillante victoire de Chateauguay. Dans la suite, nos pères continuèrent à faire partie de la milice canadienne pour la défense locale, même si elle ne fut pas souvent appelée en service actif. Théoriquement, la milice a toujours existé au pays. Les différentes lois de milice ne firent que ressusciter celle d'autrefois avec les amendements inspirés par les circonstances.

III — Ce que vous pouvez faire

Ces considérations plutôt historiques ne m'ont pas éloigné de mon sujet autant que vous pourriez le croire. Au contraire. Car, ce que vos pères ont et devaient faire, vous êtes appelés à le faire aussi. On organise dans tout le Canada une véritable armée de défense locale. Il ne s'agit pas d'un corps de défense civile mais bien d'une troupe de combat qui pourrait résister de face à toute invasion de notre pays. La chose n'a rien d'un guespisme non plus, comme des esprits timorés ou des stratèges de cabinet voudraient le faire croire. Les règlements de l'engagement sont très clairs et ne laissent place à aucune crainte d'enrôlement forcé. Il s'agit de lever dans chaque coin du pays, dans chaque district et autant que possible dans chaque paroisse, une milice véritable pour la défense locale en cas d'attaque locale. Voici d'ailleurs les détails officiels qui ne laissent aucune possibilité aux soupçons absurds qui ne manqueraient pas d'être semés.

Concitoyens de Sainte-Anne et de Montmagny! Sans quitter votre emploi civil exercez-vous à la défense de votre région, de votre cité, de votre foyer! L'entraînement se fera comme suit: 45 exercices, le soir, dans les villes de Montmagny, et de Sainte-Anne, 10 jours partagés en fins de semaine, dans le voisinage de Sainte-Anne et de Montmagny. 15 jours à un camp central. Le tout avec solde pour chaque exercice. Voici ceux qui peuvent s'engager: a) Les garçons entre 17 et 19 ans; b) Les hommes âgés de 19 à 35 ans qui sont d'une catégorie médicale inférieure à "B"; c) Tout homme à qui il aura été permis de retarder son service, sous la Loi de Mobilisation des Ressources Nationales; d) Tout homme âgé de 35 à 50 ans; e) Les jeunes gens du C.E.O.C. jusqu'à ce qu'ils aient complété leur éducation; f) Les hommes mariés âgés de 30 à 35 ans même si leur catégorie médicale est supérieure à "C".

Tout homme bien né tient à défendre sa patrie; mais le courage, sans préparation militaire ne vaut rien. Pour information, adressez-vous aux officiers du Régiment de Montmagny, (réserve), à Montmagny, Arsenal, rue de la Gare; à Sainte-Anne, au Lieutenant Champlain Perreault, Ferme Expérimentale. S'il vous veut bien se rappeler que de tout ceci comme de toute pratique de patriotisme, il ne faut pas faire une question de goût personnel, une question de sympathie ou de rancœur... C'est un devoir de patriotisme réaliste qui ne se pratique jamais par sentiment. Sans doute ne sommes-nous pas attaqués actuellement. Sans doute y a-t-il des connaissances au verbe haut qui savent que nous ne serons jamais attaqués. Sans doute en voyez-vous qui vous affirment sérieusement que les coulages de vaisseau dans le

RECUPERONS TOUT !

Voici le mot d'ordre, pour tous et chacun de nous si nous voulons gagner la guerre. Des stratèges s'occupent des forces armées, des diplomates s'occupent des relations diplomatiques, des hommes d'Etat s'occupent de l'administration, enfin il ya des hommes spécialisés qui s'occupent des grandes lignes de la poursuite de la guerre actuelle, et chacun dans le domaine qui lui est propre, suivant sa spécialité, et tous font leur devoir 100%.

Nous, qui ne sommes pas appelés ou ne pouvons pas faire ce gigantesque travail, nous devons quand même faire notre devoir où nous sommes et cela en récupérant TOUT TOUT. Voici ce qu'on nous demande.

Le Comité de récupération de Montmagny, opérera avec le Comité de Protection Civil, (C.P.C.) déjà formé, c'est-à-dire, ce sont les mêmes personnes qui ont bien voulu élargir leur champ d'action pour s'occuper de la récupération dans notre ville. Ils sont tous des gens de bonne volonté qui ne retirent de tout cela, que la satisfaction de faire leur part dans le présent conflit. Ce sont des gens qui ont leurs occupations en plus de ce travail, par conséquent ils donnent de leur temps personnel pour faire ce travail. Vous devez donc les aider en faisant également votre part.

Votre part, citoyens de Montmagny et des environs, c'est de récupérer tout ce que vous pouvez disposer. Avertissez votre chef de zone, ou un membre du C.P.C. vous devez le connaître, sinon, informez-vous, c'est votre protection en cas de besoin, d'incendie ou troubles quelconques. Il a des hommes de votre quartier avec lui, qui se feront un devoir scrupuleux d'y remédier ou d'avertir le comité central si la chose est nécessaire. Ces hommes s'occuperont aussi de recueillir chez vous votre récupération en temps et lieu.

Vous part consiste encore à faire le classement des différents rebuts de votre récupération, par exemple: le papier chiffon doit être mis en sacs, les journaux doivent être attachés en paquets de 50, le fer, l'acier, le cuivre, l'étain et autres métaux doivent être mis séparément dans des boîtes de carton gaufré ou de bois et attachés solidement. Les vieux vêtements, de coton, de laine, ou de soie tapis, etc. doivent être tenus séparément et attachés par paquets. Les os et matières grasses doivent être mis dans des boîtes de fer-blanc, etc. Seules les boîtes de conserves, les cendres et les déchets de table, ne sont pas récupérables.

Ceux qui peuvent disposer de vieilles cuves en tôle, bouilloires, ou Saint-Laurent ne sont que des histoires inventées à plaisir... Et pourtant si cela était vrai? Si cela devenait encore plus vrai? Si cela confieriez-vous le soin de défendre votre famille et votre paroisse? Le devoir de défense locale ne s'accepte pas ou ne se refuse pas au gré de celui-ci ou de celui-là. Il ne commence pas au moment précis d'une attaque, d'une invasion concrète. Ce devoir existe dès qu'une attaque est possible, même de loin. Deux sûretés inutiles valent 100 défenses improvisées, tout héroïques qu'elles sont.

Songez simplement à ce que faisaient nos pères dans ces circonstances. Ils ne consultaient pas leurs goûts, ni leurs sentiments à l'égard de leurs gouvernements de France ou d'Angleterre; ils ne disaient pas qu'on les avait traités injustement, ou tels ou telles circonstances, ils n'attendaient pas de voir ce que les autres groupes faisaient pour la défense du pays. Ils ne comptaient pas sur d'autres pays ou d'autres colons pour venir les protéger ou les défendre. Ils se chargeaient eux-mêmes de défendre leurs maisons, leurs terres et leurs familles. Ils ne croyaient pas que cette histoire d'Iroquois était forgée pour les enrôler. Car tout homme qui a du cœur et de l'amour de son coin de pays sacrifie, s'il le faut, ses goûts, ses rancunes et ses griefs quand il s'agit de la vie des siens.

Voilà à quels sentiments, à quel esprit de devoir les autorités de notre pays font appel aujourd'hui. Vous, compatriotes de Sainte-Anne et de Montmagny, vous les hommes de ces deux districts, vous ne prendrez pas l'attitude de l'autruche qui nie le danger en se cachant la tête dans le sable. Vous pouvez certainement laisser aux autres canadiens que vous aimez moins le soin de se défendre chez eux, dans leur coin de pays. Mais vous ne leur demanderez pas de venir vous défendre. Vous allez prendre les moyens qu'on vous offre d'assurer la défense de votre paroisse et de votre région. Vous remplirez ainsi un devoir et vous ferez honneur à votre famille et à vous-mêmes.

Un fortifiant pour le printemps

Nourriture Dr. Chase

Pour les Nerfs

Le tonique aux vitamines

A diverses reprises, il a servi comme fortifiant pour vous ou vos amis lorsque vous vous sentiez abattus, les nerfs épuisés, ne pouvant dormir ou souffrant de l'indigestion. Maintenant que la Vitamine B1 a été ajoutée à la formule, il est encore meilleur qu'auparavant. Il assure l'appétit, aide la digestion, vous donne de la vitalité et de l'énergie. Demandez à votre pharmacien pour le nouveau paquet économique. Grandeur régulière, 60 sous. Grandeur économique, en contenant trois fois autant, \$1.50.

Officier de Liaison M. L.-Ph. Michaud.

COMITE D'HONNEUR: M. l'abbé Auguste Lessard V.F. Curé.

M. J.K.L. Laflamme M.P. M. Fernand Choquette, M.M.P. Rév. Fr. Régis, Directeur.

M. Téléphone Coulombe, Maire de la Ville. M. Iréné Poirier Maire de la Paroisse.

COMITE AUXILIAIRE: Pour les industriels: M. Henri Boulet.

Pour la Croix-Rouge: Mlle C.A. Goodman. Pour la Ligue Féminine: Mme Sam Marcotte.

Pour les Marchands: M. C.A. Coriveau. Pour les Hoteliers: M. Yves Nicole.

Pour Service de Guerre: M. Chs. Dubé Int. des Huttes de C. de C. Pour la J.O.C.: M. Armand Boulet.

Pour Syndicat de Textile: M. Edg. Langlois. Pour le Syndicat de Fonderie: M. Roland Simonneau.

Section Juvénile de la St-Jean-Baptiste Rév. Fr. J. Berchmans Prof. Cercle Etienne P. Taché: Mlle Aline Chevrant.

SAINT-PIERRE

Mlle Léonie Bernier est partie il y a quelques jours pour passer l'été à Montréal.

Nous avons reçu de la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre, un lot de livrets, intitulés: "Mon Carnet d'Achats", pour les ménagères. Plusieurs ont déjà été distribués, mais il nous en reste encore. Ceux qui désirent s'en procurer peuvent s'adresser aux membres du C.P.C. de leur zone.

Voici par votre information les membres du Comité du C.P.C. et de Récupération

Président M. Maurice Marquis, Sec. Prés. M. J. W. Berger. Directeurs et Chefs de Zones

MM. Adolphe Corneau Chef de Police. Alex. Gaudreau, Zone No. 8-7

Aarmand Pelletier, Zone No. 6 J.-B. Paquet, Zone No. 5 D. Mainville, Zone N. 3

Amédée Boulet, Zone No. 4 Eugène Blanchet, Zone No. 2 Roland Mainville, Zone No. 1

Membres du C.P.C. et de Récupération Zone No.—1 MM. Philippe Caron, William Caron, Roland Lacombe, Lionel Lacombe, Conrad Nicol.

Zone No.—2 MM. Eddy Chabot, Emile Bernier, Philippe Michaud, Lucien Morin, Albert Deschamps, Gérard Després.

Zone No.—3 MM. Joseph Caron, Edgar Cloutier, Lionel Blais, Armand Gamache, Paul Coulombe, Jacques Dionne, Charles Coulombe, Donat Fournier.

Zone No.—4 MM. Emilien Blanchet, Jos. Gendreau, Auguste Labonté, Nap. Beaudoin, Eli Jacques, Aljutor Robichaud, Emile Corneau.

Zone No.—5 MM. Antoni Casault, Fred. Martin, Isidore Vézina, Emile Fontaine, Alf. Coulombe.

Zone No.—6 MM. Aimé Boulet, Léon Bernier, Pierre Coriveau, Diogène Labonté.

Zone No.—7 MM. Donat Thibault, Robert Gaumont, Armand Gaudreau.

Zone No.—8 MM. Léonard Gaudreau, Roméo Savard, Maurice Gouin, Amédée Gamache, J. Paul Gaudreau.

Officier de Transport M. Laurent Béchard.

Méfie-toi de l'oeil du voisin et de la langue de la voisine. G. Ohnet

Il faut apprendre de la vie à souffrir la vie. Chamfort

Taux Réduits pour Aller et Retour

FÊTE DE LA REINE

FIN-DE-SEMAINE DU 25 MAI BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

Valable à l'aller du vendredi midi 22 mai jusqu'à 2h. de l'après midi, lundi 25 mai. Au retour: départ jusqu'à minuit, mardi 26 mai.

Pour tout renseignement, consultez: Pour renseignements, consultez W. BERNIER, agent local du C.N. Tel. 4

CANADIEN NATIONAL

ON A BESOIN DE \$9,000,000 IMMEDIATEMENT Part du Québec \$2,000,000

Aidons la Croix Rouge

Donnons à la Croix-Rouge les ressources nécessaires à la continuation de son oeuvre de bienfaisance. Souscrivons généreusement pour le fonds de la Croix-Rouge. LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

de Kuyper salue LÉVIS



Le 18 mai 1861, Lévis fut érigé en ville sous ce nom, en l'honneur du chevalier de Lévis, héros de la bataille de Sainte-Foy.

C'est au dix-septième siècle, en 1695, que fut produit pour la première fois, en Hollande, le Gin de Kuyper.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAUCEUR DE HOLLANDE

CANONISATION du Bienheureux

(suite de la page 5)

en recommandant, à l'occasion du mois de mai, le mois de Marie, la lecture de ce "petit trésor", de citer ce qu'écrivait au Provincial des Montfortains Son Eminence le cardinal Villeneuve:

"Le 'Traité de la Vraie Dévotion' a eu une très grande influence sur la dévotion mariale de nos fidèles. A la fin du siècle dernier, une édition populaire pénétrait dans la plupart de nos foyers chrétiens; et c'est ainsi que j'eus, presque au sortir de l'enfance, l'avantage de le lire. Il me fit une profonde impression, et j'ai l'avouerai marialisé, si j'ose dire, toute ma vie.

"C'est donc que l'ouvrage du Bienheureux est, en fait, un traité complet de vie spirituelle, fondé sur la substance même des dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption." Et Son Eminence ajoutait: "Je ne puis donc que souhaiter que les fidèles de Nouvelle-France se retrempent, surtout en ces jours mauvais, dans la dévotion austère et douce tout ensemble envers la divine Mère de notre Salut."

Ce souhait, dont nous désirons la réalisation, se trouve singulièrement renforcé par la demande du

Saint-Père qui désire ardemment que le mois de mai soit consacré à la prière pour la paix dans l'univers.

Jean-Thomas PERRON ("L'Action Catholique", 22 avril 1942)

(1) Une nouvelle édition de ces ouvrages vient de paraître au "Messager de Marie", Ottawa-Eastview, Ont.

Lisez LE CANADA FRANCAIS (mai 1942).

Articles de: Georges Bugnet, Propagande soviétique; Eugène Gagné, Les Madelinots en Colombie;

G. E. Marquis, Le témoignage de M. Bovey; Père F. Saintonge, Somme de cosmologie;

Abbé A. Maheux, Problèmes canadiens dans les livres récents. — Page d'histoire, Revue des revues. — Chroniques des Anciens Elèves, des Archives de la Société du Parler Français. — Correspondance Parkman-Casgrain.

Un an: \$3.00 Adresse: Université Laval, Québec.

800 abonnés nouveaux en 8 mois.

LIVRAISON DES

MARCHANDISES

Québec, 30. — Toute commande de nature telle que l'acheteur ne peut pas l'apporter à la maison, est exempte des nouvelles restrictions supprimant la livraison des marchandises dont le coût est moins que \$1.00. Par ceci on entend les achats d'articles lourds ou difficiles à porter comme le sable, la glace, le ciment, les pommes de terre, et les articles de quincaillerie comme les boîtes à ordures ménagères. Cette note au point fait partie d'un mémoire expédié par M. E.-G. Burton, administrateur du commerce de détail à tous les représentants des prix et de l'approvisionnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

La livraison du combustible ne tombe pas sous l'ordonnance restreignant les livraisons, non plus que la livraison du pétrole, charbon ou bois et bois d'allumage.

L'ordonnance spécifique que les livraisons du pain des produits de la boulangerie sont permises lorsque faites par le fabricant sur un parcours régulier, de même que les livraisons du lait ou des produits de laiterie, lorsque faites par une laiterie, une crèmerie, ou un producteur sur un parcours régulier. Les petites boulangeries et les magasins "délicatessen" où l'on fait du pain, des gâteaux et d'autres vivres peuvent livrer ces produits, quand les acheteurs réguliers ont l'habitude de donner leurs commandes par téléphone, nonobstant le fait que les achats livrés n'ont pas une valeur de \$1.00.

L'ordonnance ne s'applique pas aux sollicitateurs ou aux livraisons faites de porte en porte par des cultivateurs ou exportateurs de mar-

LE COIN du Cultivateur

Placement des jeunes truies d'élevage

Le ministère de l'Agriculture vient d'adopter une nouvelle initiative qui a pour but de placer des jeunes truies chez les cultivateurs, en vue d'encourager la production porcine dans Québec. Cette mesure a été prise parce que la demande du marché anglais pour notre bacon est de plus en plus forte à mesure que la guerre avance, parce que nous n'avons pas assez de porcs pour notre consommation domestique qui s'est considérablement augmentée depuis le début des hostilités, et enfin parce que la production accuse une certaine diminution depuis quelques mois. En effet, si l'on se base sur les statistiques fédérales, on constate que les arrivages de porcs aux cours à bestiaux et aux abattoirs ont diminué de 12.2%, du 1er janvier au 5 mai 1942, à comparer à la période correspondante de 1941 dans l'Est du Canada; et cette réduction est encore plus prononcée dans la province de Québec. Il est vrai cependant que le nombre des porcs offerts en vente depuis le début de l'année a augmenté d'environ 17% à comparer à la même période de 1941 dans les provinces de l'Ouest; mais la situation est bien différente dans Québec, où tout semble indiquer que la production est en baisse.

Cette politique vient donc à point et il y a tout lieu de croire qu'elle

sera bien accueillie de nos producteurs. D'ailleurs, elle offre l'avantage de pouvoir acheter des jeunes truies d'élevage, de bon type et à bon marché, puisque le Ministère les vend pour la somme de \$20, chacune seulement, livrée au village où à la station le plus rapproché de la ferme du cultivateur. Plusieurs se sont déjà prévalus de cette offre avantageuse et ceux qui auraient besoin de sujets d'élevage fraient bien de se hâter d'adresser leur demande à leur agronome aussitôt que possible pendant que cette politique est en vigueur, car elle sera abolie après quelques semaines. Comme le Ministère provincial de l'Agriculture ne s'engage pas à remplir toutes les commandes individuelles qu'il recevra, il se rabattra préférable, au lieu de les donner à des camionneurs ou à des commerçants, de les remettre à l'agronome qui, lui, pourra les grouper et les faire parvenir à qui de droit. De cette façon, on sera plus certain qu'elles seront remplies.

Ces truies sont choisies par un spécialiste du Ministère provincial de l'Agriculture parmi les porcs offerts en vente sur le marché, et aucune ne peut être expédiée à la campagne sans avoir été approuvée par lui. Elles doivent peser entre 195 et 220 livres, être de type à

bacon et bien conformées, avoir des aplombs réguliers et des membres solides. Comme le choix doit en être assez judicieux, on n'a pu en choisir un aussi grand nombre qu'on l'aurait voulu, car, durant la semaine terminée le 8 mai, c'est à peine si on en a trouvé une soixantaine qui avaient les qualités requises. Il est tout probable que l'on pourra doubler ce nombre cette semaine et au cours des semaines à venir. Mais l'important, c'est d'avoir et de distribuer de bons sujets d'élevage. Si l'acquéreur n'a qu'à déboursier \$20, pour se procurer une de ces femelles, le producteur qui la vend n'en reçoit pas moins la pleine valeur au prix du marché, la différence étant payée par le gouvernement provincial et les maisons de commerce intéressées dans l'industrie porcine.

Le mode de paiement des jeunes truies sera le même que d'habitude si les porcs sont livrés par camion, et doivent être vendus sur ripied. Il pourra différer cependant quelque peu dans les cas où les porcs doivent être vendus sur la pesanture des carcasses. Ici, les truies seront encore pesées en vie et payées sur le poids vif, mais à un prix établi d'après le rendement des autres porcs appartenant au même propriétaire ou au même lot. De cette façon, le cultivateur qui aura expédié des jeunes truies qui seront choisies pour l'élevage, recevra le même argent que si elles avaient été payées sur la pesanture abattue.

De plus, dans tous les cas, la prime de \$1.00 par tête sera payée comme si les truies avaient été classées A, et le cultivateur, s'il fait partie du concours de porcs à bacon pourra aussi toucher son octroi de \$1.00 du Ministère provincial de Québec.

Nous espérons que cette méthode de règlement donnera satisfaction à ceux qui nous auront fournis des jeunes truies d'élevage qu'ils destinent à la boucherie et que ceux qui les acheteront seront également satisfaits.

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.



Les infirmières russes écrivent une magnifique page d'histoire sur le front oriental. Lestées de médicaments et de charpie, elles descendent en parachute sur la ligne de feu même, pour accomplir leur mission de miséricorde auprès des vaillants soldats russes. On voit ici une dizaine de ces héroïnes prêtes à monter dans l'avion de transport qui les amènera.

Quelques conseils pour produire de bons pois.

(Notes du Service Scientifique) Les pois secs ou verts entrent pour une bonne part dans notre alimentation. Durant les temps difficiles que nous traversons les cultivateurs devront accroître le rendement de cette culture. Ils y arriveront non pas seulement en augmentant la superficie et la quantité d'engrais mais aussi en mettant en pratique les méthodes sanitaires qui leur sont recommandées.

Les principales maladies des pois se transmettent par la semence. Ces maladies sont parmi les plus destructives et peuvent compromettre toute une récolte de pois. Les parasites qui hivernent soit à la surface soit à l'intérieur des pois attaquent les jeunes tiges, le printemps suivant, progressent en même temps qu'elles et contaminent les grosses et les pois qu'ils détriront bien souvent au point de les rendre inacceptables sur le marché. L'importance d'une semence saine devient donc évidente, non pas qu'elle soit une assurance d'obtenir une récolte exempte de toutes maladies, mais plutôt une garantie contre celles qui se transmettent par la semence; celles-ci seront réduites considérablement sinon totalement. Ces semences sont produites dans les régions semi-arides et les producteurs peuvent s'en procurer par l'entremise des grainetiers. Les cul-

tivateurs peuvent aussi produire leur propre semence en sélectionnant eux-mêmes les grosses saines lors de la récolte. Mais si les malades abondent, ce procédé ne peut pas être recommandé.

Il y a d'autres maladies causées par des organismes qui hivernent dans le sol et qui envahissent les racines et les tiges des jeunes plants lorsque ceux-ci commencent à se développer le printemps. D'autres organismes hivernent sur les débris de pois. Ces déchets deviennent autant de foyers d'infection. Comme moyens de lutte, la rotation des cultures et la destruction des débris et déchets doivent être mises en pratique. Les producteurs qui doivent ramener leurs pois à cause de la croissance abondante de ceux-ci doivent employer des rames propres ou désinfecter les vieilles rames, afin de détruire les germes de maladies que portent les débris qui sont restés aux rames l'année précédente.

La désinfection des semences avec des poudres mercurielles est aussi recommandée dans certains cas. Mais ce traitement n'atteint que les fermes à la surface des pois et ne peut détruire ceux qui ont déjà pénétré sous l'enveloppe. En résumé, une bonne semence, la rotation des cultures et des méthodes sanitaires sont essentielles à la production d'une bonne récolte.

L'esprit n'est jamais là d'écrire lorsque le coeur est de moitié. Gresset

Les marchés ANIMAUX VIVANTS

Table with columns for animal types (PORKS, RABAIS, VEAUX DE LAIT) and prices. Includes items like B1 (135-175 lbs) Bacon, B2 (125-135 lbs) Bacon, etc.

L'an dernier, la Croix-Rouge a perdu en mer moins de trois pour cent de ses cargaisons pour outremer. L'emballage des effets est si bien fait que les pertes par l'humidité ou les variations de température sont insignifiantes.

La fête des mères, lundi, a fait aussi d'heureux pères.

Et chez tous les membres de la famille, il y avait du bonheur.

Il n'est pas de mortel capable d'atteindre les sommets, sans franchir, un après l'autre, les degrés qui y conduisent.

Il y a plus que des vacances, qui attendent nos enfants le mois prochain, il y a aussi les colonies de vacances.

Les attaques des sous-marins, suivies du coulage de deux navires, dans les eaux du Saint-Laurent, ne confirment-elles pas la raison d'être du cri de la dernière campagne de l'Emprunt National: l'ennemi est à nos portes.

Advertisement for VIEUX FAUTEUIL featuring an illustration of a man sitting in a chair and the text "C'est bon de revenir à son VIEUX FAUTEUIL".

Large advertisement for BLACK HORSE beer featuring a man drinking beer and the text "C'est bon de revenir à la BLACK HORSE".

Advertisement for ROYAL PAINS DE LEVURE with the text "DU PAIN EXCELLENT ASSURÉ pour seulement 2¢ PAR PAIN DE LEVURE".

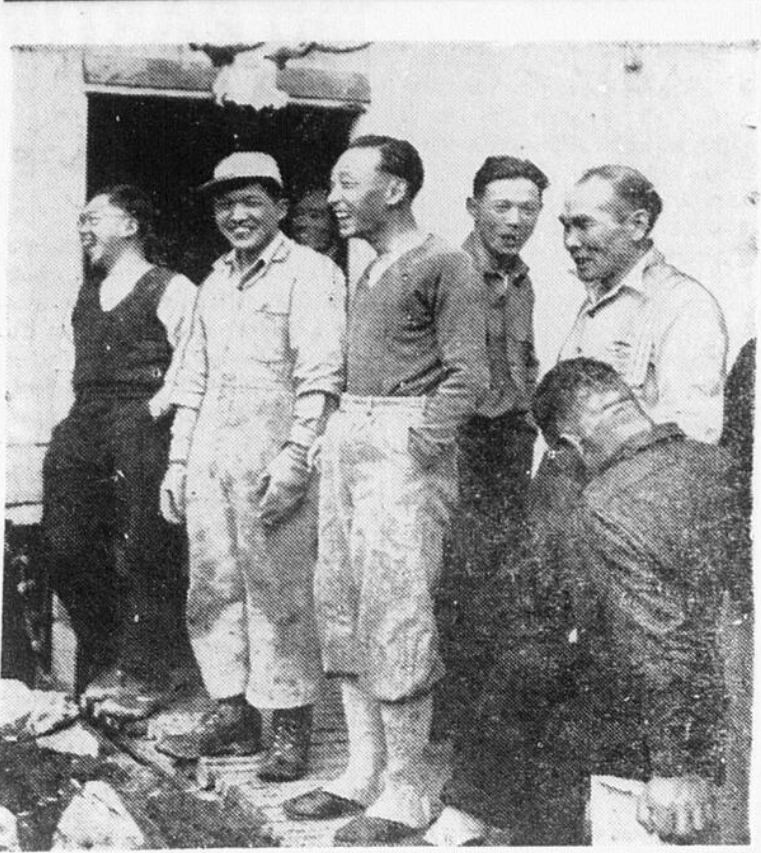


Pleine activité... fiable dans l'enveloppe hermétique

chandises telles que le thé, le café, les articles de pharmacie, qui vendent sur une roue régulière, et ne prennent pas les commandes au magasin de détail.

L'article de l'ordonnance ayant trait aux livraisons n'a pas pour fin d'éliminer les livraisons régulières de rafraîchissements, eaux gazeuses, bonbons et tabac aux bureaux et aux usines. On ne considère pas ces livraisons comme provenant de "ventes de marchandises

faites d'un magasin de détail". M. Burton a déclaré que l'ordonnance s'applique aux ventes de marchandises et non à des services comme ceux ayant trait à la réparation d'articles et à l'impression de photographies. Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. Boileau LISEZ NOTRE JOURNAL



Dans le décor pittoresque et grandiose à la fois des Rocheuses canadiennes, loin de la zone interdite du littoral du Pacifique, les Japonais de Colombie vivent dans des camps bien aménagés. Ils sont employés à la construction d'une route à travers la montagne, destinée à relier directement Edmonton à Vancouver. On voit ici quelques-uns d'entre eux à la porte du "mess". A en juger par leurs physionomies, ils ne s'embêtent pas et ils prennent bien les choses.

LE C.P.C. ET LA RECUPERATION A MONTMAGNY

La première collecte de récupération de mercredi dernier à remporté un beau succès. Nous remercions bien voulu mettre à notre disposition leurs camions et chauffeurs pour faire ce beau travail.

Nous en avons profité aussi pour mettre à l'épreuve les chefs de zones et les membres du C.P.C. qui à notre grande satisfaction se sont montrés dignes de la confiance que nous avons mis en eux, car après leur journée faite, ils ont tous bien voulu se remettre au travail et cette fois bénévolement pour accomplir une tâche assez ardue. C'est pourquoi nous sommes heureux de leur rendre témoignage publiquement.

Le public en général s'est montré conscient qu'il comprend que nous devons tous sans exception faire quelque chose, et que ce qu'on leur demande n'est pas exagéré. Nous serions bien chanceux

si nous n'avions jamais plus à faire ou à souffrir. Par contre, il s'en trouve d'autres pour qui tout ce travail, tout ce déploiement est encore une farce, ou bien ceux qui s'en occupent, c'est parce qu'ils aiment cela, disent-ils. Nous déplorons qu'il y ait encore des gens qui soient si peu au courant de la gravité de l'heure, et nous nous refusons à croire qu'ils soient sérieux quand ils tiennent de tels propos. Car il ne semble que des hommes assez sérieux, des gens qui connaissent notre situation et en qui nous avons notre confiance, nous l'ont assez répété sur tous les tons, pour que, si nous ne sommes pas en mesure de le constater nous-mêmes, nous pourrions au moins les croire lorsqu'ils nous le disent.

Donc pas de hâtivisme, finissons avec cette idée qu'on nous demande toujours plus qu'aux autres, et faisons toute notre part avec confiance, sans arrière-pensée.

Nous insistons encore pour que le triage des matières récupérées soient fait à domicile, car sans cela il est pratiquement impossible d'ar-

river. Si vous pouviez voir dans quel état se trouve la dernière collecte, surtout avec le manque d'espace que nous avons à notre disposition, vous admettriez que nous ne pouvons continuer ainsi. Le triage de cette dernière collecte nécessitera plusieurs heures de travail supplémentaire de la part des membres du C.P.C. et tout cela est évité si chacun prend la chose au sérieux et fait sa part.

Nous vous conseillons donc de vous procurer des récipients et d'assortir par catégorie votre récupération, de sorte que la collecte se fasse de telle manière. Pour le bénéfice de ceux qui ne sont pas encore au courant, voici la manière dont on doit séparer les différentes matières.

Journaux aplatis propres ficelés en paquets de 50, papier de rebuts dans des sacs de jute ou en boîtes de carton bien ficelées, bouteilles assorties autant que possible et dans des boîtes de carton bien ficelées. Os et graissages, dans des boîtes de fer-blanc, caoutchouc, pneus, etc. attachés en paquets guenilles de coton en boîte ou en sacs, séparément des autres tels que laine, tapis, etc. le fer, si vous ne pouvez le mettre dans des sacs, mettez au moins les petites ferrailles, enfin enez chaque matière séparée, de sorte que nous pourrions en faire la distribution plus facilement.

Nous donnons ci-dessus les comités d'honneur et auxiliaire qui ont été formés en vue d'aider ce mouvement national dans notre ville.

Encore une fois à tous ceux qui ont aidé nous disons un cordial merci, et aux autres qui veulent se joindre à nous, nous pouvons les assurer de notre chaleureux accueil.

Le Comité de Protection Civil et de Récupération de Montmagny.

Funérailles de M. David Collin de Montmagny

Mercredi, le 13 mai à 9 heures ont eu lieu le service et la sépulture de M. David Collin, décédé le 10 mai, à l'âge de 81 ans et 11 mois.

La levée du corps fut faite par M. le Curé J.A. Lessard et le service fut chanté par M. l'abbé F. DesVarenes, assisté comme diacre et sous-diacre, par MM. les abbés H. Giguère et G. Gariépy.

Les porteurs étaient: pour la croix M. Joseph Thibeault, neveu du défunt; pour le corps MM. Raoul Lacombe, Philippe Nicole, Raoul

Mathieu et Antonio Paré. Les coins du drap étaient tenus par MM. Raoul Coriveau, Raoul Thibeault, Alfred Dion et Ferdinand Gagnon.

Suivaient la dépouille mortelle: Son gendre M. Paul R. Collin de Berlin N.H. ses neveux: MM. L.-Ph. Collin de St-Léonard d'Aston, Alfred Paquet de Montmagny, Henri Collin, Roland Colin, On remarquait aussi: MM. Lionel Lacombe, Wilfrid Gosselin, Philippe Nicole, Pierre Nicole, Roméo Lespérance, Narcisse Morin, Xavier Caron, René Côté, Wenceslas Nicole, Roland Lacombe, Emilien Proulx, Raymond Proulx, Robert Proulx, Raoul Coriveau, Armand Tremblay, Thomas Lacombe, Xavier Dionne, Rodolphe Mercier, Joseph Boulet, Alfred Paradis, Charles Joncas, Joseph Lacombe, Candide Coriveau, Albert Coriveau, Philippe Hébert, J.-L. Taschereau, Yves Nicole, Edmond Rousseau, Paul Mercier, Joseph Paré, Narcisse Proulx, Georges Hébert, Adjuvier Fortier, Hubert Courteau, Joseph Côté, Raymond Paré, Antonio Laberge, Clément Rouleau, Joseph Gaumont, Ernest Collin, Napoléon Poirier, Ernest Fournier, Antoine Boulet, Joseph Coulombe, Arthur Coulombe, Alphonse Côté, Albert Barde, Henri Gaudreau, Joseph Gaudreau.

Notre journal réitère ses condoléances à la famille.

Tributs floraux

M. et Mme Paul R. Collin, M. et Mme Alphonse Collin, Berlin N.H. Offrandes de grand'messes.

Mme David Collin, Mlle Anna-Marie Collin et Mme Paul R. Collin. Offrandes de messes privilégiées.

M. Xavier Fournier, M. et Mmes Xavier Dionne, Napoléon Fournier, Alfred Paquet, Mme J. Hébert, M. Alphonse Boulet, M. et Mme Emilien Proulx, Mlle Marie-Ange et Jeanne Caron, M. et Mmes Paul Mercier, Candide Coriveau, M. Raymond et Robert Proulx, Mme Raoul Mathurin, Mlle Bernadette Rochefort, M. et Mme Raoul Coriveau, Mlle Anselme Thibeault, Ste-Anne de la Pœtière.

Télégrammes

M. Paul Collin, Berlin N.H., M. et Mme Eugène Brunet, Ottawa, Bouquet Spirituels.

La Communauté des Soeurs St-Joseph de St-Vallier, Chemin Ste-Foy Québec, Mme Vve Daniel Collin, La famille I. Thibeault, Mlle Joséphine Coriveau, M. et Mme Raoul Thibeault, Mlle Berthe Gendreau.

Affiliations:

MM. et Mmes Rosaire Coulombe, Amédée Langlois, Mme Vve Amable Langlois, Famille Raoul Lacombe, Mme Vve Gustave Coulombe, Mlle Gisèle Coulombe, Mme Alfred Dion, Mlle Marie-Paule Fournier, M. et Mme Charles Joncas, Mlles Eva et Alice Collin, Mme Elzear Gaudreau et Mlle Estelle Gaudreau, Mme Napoléon Fortier, Mlle Blanche Fortier, Mlle Estelle Cloutier, M. et Mme Joseph Fournier, M. et Mme Armand Tremblay, M. et Mme Édouard Normand, Mme Ludger Thibeault, Mlle Irène Thibeault, Mme J.E. Lapointe, M. et Mme Albert Coriveau, M. et Mme Joseph Paré.

Lettres de sympathies.

M. Jean-Charles Nicole, eccl., gr., Séminaire, Soeur St-Odilon, Soeur Marie des Anges, des Soeurs de St-Joseph, Soeur St-Pacifique, orphelinat St-Sauveur, M. Martin Dionne s.m.s.c., Mme Paul Mercier, Mme et Mlle Palardy, Montréal, Mlle Anselme Thibeault, St-Anne de la Pœtière, Soeur Marie-Marguerite des SS. St-Joseph, St-Eléuthère.

Cartes de Sympathies.

M. l'abbé Elisée Simard, M. et Mme Joseph Boulet, M. et Mme Paul Bigué, M. et Mme Louis Couillard, Mlle Denise Gaumard, Mme Arthur Coulombe, M. Marius Cascault, Mlle Joséphine Gaudreau, Mlle Lucette Lacombe, M. L.-Philippe Hébert, M. Alphonse Côté, Mme Ferdinand Gagnon, M. et Mme Louis Delandurante, M. et Mme Adélar Gamahe, Mme P. Laurendeau, M. et Mme Wilfrid Gosselin, Mlle Olympe Cascault, M. et Mme J.O. Roy, Mlles Michon, M. et Mme Maurice Fréchet, Mme Vve Eustache Emond, Famille Adélar Bélanger, M. et Mme G. Gosselin, M. et Mme Louis-Aimé Fournier, Mme Robin, et Mlle Hélène Robin, Mme Joseph Casault, M. et Mme Ls Roy, Famille Paul Gaudreau, M. et Mme Paul Collin, Mme Alphonse Thibeault, M. et Mme Gédéon Blouin, M. Emile Blais, Famille Napoléon Vézina, M. Roméo Thibeault, M. et Mme Napoléon Lévesque, Mme Blouin et Mlle Bernier, M. et Mme Raoul Gaudreau, M. et Mme Philippe Omer Gaudreau, Mlle Bélanger, Horace, M. J.A. Cloutier, M. et Mme Raoul, Samson, Mlle Alphonse Côté, Mme Vve Emile Robin, Mlle Marie-Ange Normand, M. Joseph Pierre Gamahe, Mme Alexandre Proulx, Famille Eugène Rochefort, Mlle Valérie et Marie-Ange Dion, Famille

Chronique de l'Unité Sanitaire

La nutrition (Suite)

Je vous disais dans une causerie précédente que l'alimentation rationnelle requerrait, chez l'homme, la consommation d'hydrates de carbone, de protéines et de graisses dans des proportions déterminées. Mais ces conditions ne sont pas suffisantes pour affirmer que l'alimentation est rationnelle. Il faut de plus que le régime alimentaire soit pourvu de sels minéraux et de vitamines.

Les principaux sels minéraux dont l'organisme humain a absolument besoin sont le calcium, le phosphore, le fer et l'iode.

Le calcium: Il existe dans la proportion de 97% dans les os et les dents. Plus la croissance est grande, plus les besoins en calcium sont grands. Les spécialistes en nutrition ont fait des enquêtes au sujet de l'apport en calcium dans le régime de nos enfants à l'école. Ils sont arrivés à la conclusion que 50% environ de nos élèves n'avaient pas, dans leur régime alimentaire, la quantité de calcium requise pour leur croissance. Pourquoi cela? parce que les deux aliments, le lait et le fromage, qui sont les meilleures sources de calcium, sont à peu près bannis du régime alimentaire de nos élèves. L'enfant qui croit a besoin d'une chopine à une pinte de lait par jour suivant son âge. C'est ainsi qu'il est établi qu'un enfant de dix ans a besoin d'un gramme et demi de calcium par jour, (Une pinte de lait contient 15 grammes de calcium).

Les adultes, dont le système osseux est formé n'ont pas besoin de plus d'un demi (1/2) gramme de calcium par jour. C'est la quantité nécessaire pour parer à l'usure quotidienne.

Les aliments qui contiennent la plus grande proportion de calcium sont le lait et le fromage, — le jaune d'oeuf, — les fèves et les pois secs, les amandes et certains légumes verts.

Le PHOSPHORE: La présence de ce sel minéral est nécessaire à la formation des os et des dents. Le besoin est d'un gramme environ par jour. La carence en phosphore est exceptionnelle. Lorsque la quantité optimale de calcium est présente dans le régime alimentaire la quantité de phosphore est suffisante.

Les aliments qui sont les meilleures sources de phosphore sont la viande, les oeufs, le lait, le fromage et les amandes.

Le FER: C'est un sel minéral dont la présence est essentielle dans le régime alimentaire à partir du cinquième ou sixième mois après la naissance.

Dans l'organisme humain, il y a

de fer pour fabriquer un clou de trois pouces. Ce fer est une partie essentielle du globule rouge du sang. Le globule rouge fixe l'oxygène puisé au niveau des poumons et transporte cet oxygène à toutes les cellules du corps humain. Comme la vie des globules rouges est éphémère, il faut du fer pour répondre à la formation d'autres globules.

L'enfant naît avec une quantité de fer emmagasinée dans son foie. Mais cette réserve est épuisée vers le cinquième ou sixième mois d'où la nécessité de donner à l'enfant des aliments contenant de fer à partir de cette date.

Les meilleures sources de fer sont le foie, le jaune d'oeuf, la mélasse, le gruau d'avoine le blé, les épinards et feuilles vertes, les huîtres et le cacao sont de bonnes sources. Enfin, les dattes, les raisins, les figues, les prunes sont assez bonnes sources de fer.

L'IODE: Ce sel minéral est indispensable au bon fonctionnement de la glande thyroïde. Si l'iode est insuffisant dans l'organisme, la glande thyroïde va s'hypertrophier pour donner le goitre.

Plus les régions sont éloignées des mers, plus l'iode est rare dans ces régions. Aussi dans la province de Québec, l'eau est souvent très pauvre en iode et nous voyons des goitres en nombre considérable. Or l'eau ne contient pas d'iode, nous n'en trouvons pas dans le sel ni dans les aliments que nous récoltons dans ces endroits. Il faut donc un aliment iodé pour suppléer à ce manque d'iode. Les nutritionnistes ont inventé le sel iodé. Vous avez là un moyen facile de procurer l'iode nécessaire à l'organisme. La ménagère n'a qu'à se servir du sel iodé dans la préparation des aliments.

L'usage du sel iodé est tellement important dans l'alimentation que certains états américains, entre autres le Michigan ont adopté une loi exigeant la vente obligatoire du sel iodé. C'est une loi qui devrait être adoptée chez nous.

Cependant, il faut avouer que certains poissons de mers surtout le saumon contiennent de l'iode. Mais pour avoir la quantité d'iode désirable dans l'alimentation, il faudrait consommer 2 1/2 livres de saumon par jour. C'est vous dire que quelque friand que nous soyons du saumon, il est préférable de faire usage du sel iodé.

Albert Dumas, M.H.

Officier Médical

QUARTIERS-GENERAUX DE LA CAMPAGNE SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE MONTREAL

La première semaine de la campagne de souscription de la Croix-Rouge s'est terminée dans l'optimisme. Dans toutes les régions de la province de Québec, les solliciteurs (tous bénévoles) ont été très bien accueillis. Notre population connaît maintenant les immenses services que la Croix-Rouge rend à nos combattants en service ou prisonniers de l'ennemi; elle sait que cette société humanitaire est irremplaçable en temps de guerre.

Les quartiers-généraux de la campagne de la Croix-Rouge demandent à tous les citoyens de se montrer généreux pour que notre province atteigne et même dépasse son objectif de \$2,000,000. Nous ferons ainsi taire bien des critiques et nous démontrerons à tout le Canada que la province de Québec sait, autant que les autres, s'imposer des sacrifices volontaires lorsque l'on fait appel à sa générosité et à son dévouement.

A mesure que s'étendent les fronts de guerre, les besoins de la Croix-Rouge vont sans cesse croissant. Mais quelles que soient les circonstances, la Croix-Rouge est toujours prête. On en a eu une preuve frappante ces jours-ci lorsque deux vaisseaux furent torpillés dans le fleuve Saint-Laurent. En quelques heures, la Croix-Rouge fut capable de procurer vêtements, médicaments et nourriture aux rescapés, bien que ceux-ci aient abordé dans un port de pêcheurs, loin des grands centres. C'est que la Croix-Rouge sait être prévoyante, et en temps de guerre on ne l'est jamais trop. C'est pour répondre à toutes les demandes de secours, d'où qu'elles viennent, que la Croix-Rouge canadienne lance un appel au public, car ses statuts lui interdisent — comme à toutes les Sociétés de la Croix-Rouge dans les autres pays — d'accepter des subventions gouvernementales. C'est à cette condition qu'elle peut garder ses relations avec la Croix-Rouge Internationale de Genève et ainsi faire parvenir courrier et colis de vivres à nos prisonniers de guerre en Allemagne, en Italie et en Extrême-Orient.

Souscrivez donc généreusement, car la Croix-Rouge c'est l'affaire de tout le monde. Grâce à un contrôle rigoureux des achats et des dépenses, grâce au dévouement des bénévoles, chaque dollar donné à la Croix-Rouge en vaut trois. Donnons le plus possible: la Croix-Rouge aide tous les combattants, sans distinctions de langue ni de religion.

En Grande-Bretagne, la Croix-Rouge est comme la maman dans la maison: c'est toujours à elle que l'on a recours dans tous les besoins. Elle se dépense sans compter.

Le nombre des salariés de la Croix-Rouge dans la province de Québec n'est que de 75 environ; mais il y a plus de 35,000 bénévoles. Il y a des sections dans toutes les régions de la province.

SAINT-ADALBERT

BAPTEMES

Le 18 avril fut baptisé un enfant de M. et Mme François St-Pierre (Philomène Leclerc).

Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Lord, de St-Pamphile, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14 mai, a été baptisé un enfant de M. et Mme Jean Dumas (Lydia Ouellet).

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Vaillancourt de St-Pamphile, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Alfred Jean, tante de l'enfant.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Gérard Castonguay, qui est revenue dans sa famille après un séjour de quelques mois à l'hôpital Laval.

Nos sympathies à M. le Curé Bergeron qui a été éprouvé par la mort de son père décédé à Central Falls, Etats-Unis, à l'âge de 72 ans.

Le 18 mai, fut chanté en cette église le service anniversaire de Mme J.-Bte Bourgault, née Marie-Anne Pelletier.

SAINTE-APOLLINE

MARIAGES

Le 13 mai, a eu lieu le mariage de M. Wellie Drapreau, fils, et de Mlle Lucienne Dugal. Les époux sont partis en voyage de noces.

—Le 16 mai, M. Odilon Turcotte épousait Mlle Olivine Royer.

—Le même jour M. Léonard Guimont épousait Mlle Germaine Turcotte.

Les heureux époux sont partis en voyage de noces.

A tous, nous souhaitons bonheur et prospérité.

L'AMASSEUR EST UN MAUVAIS CITOYEN NE L'IMITEZ PAS

L'amasseur est un membre de la cinquième colonne! Est-ce un terme trop dur pour désigner tout Canadien, homme ou femme, qui croirait habile de faire des réserves de vêtements, d'aliments ou de tout autre produit, par crainte d'en manquer?

Non! Ce n'est pas un mot trop dur, même si celui qu'on désigne ainsi agit par étourderie. En somme, l'amasseur manque de loyauté envers ses concitoyens et son pays.

Toute personne qui achète des produits dont elle n'a pas un besoin immédiat

- Enfreint la loi du Pays et ne recherche que son avantage personnel
- Manque de loyauté envers ses concitoyens, particulièrement ceux qui n'ont pas autant d'argent disponible
- Prive nos combattants des munitions et de l'équipement dont ils ont besoin pour nous défendre
- Entrave notre effort de guerre et aide nos ennemis.

Les bons citoyens évitent de créer une demande exagérée de produits non essentiels qui imposerait un effort excessif à nos industries.

La loi punit l'amasseur d'une amende maximum de \$5000 et d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans. L'amasseur, par ses achats injustifiés, est un égoïste qui cherche à s'arroger des privilèges aux dépens de ses concitoyens.

Dans les cas où il est recommandable que vous achetiez plus que ne l'exigent vos besoins immédiats, par exemple votre approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, vous en serez averti par les déclarations publiques d'administrateurs autorisés.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE
OTTAWA, CANADA

TARIF du PRINTEMPS POUR VOYAGE ALLER et RETOUR

L'OUEST CANADIEN

Départ quotidien du 22 au 31 MAI

Exemples de BILLET ALLER-RETOUR À PRIX	À	Voiture		
		ordinaire	touriste	touriste-oriental
Montmagny	Winnipeg	\$37.95	\$44.40	\$58.80
	Régina	44.95	53.70	62.40
	Saskatoon	49.85	58.05	66.15
Durée de validité: 45 jours	Calgary-Edmonton	49.85	58.05	66.15
	Jasper	63.55	75.25	85.70
	Vancouver-Victoria	69.10	84.25	99.25
	Prince Rupert	69.10	84.25	99.25

*Couchette ou fauteuil en plus. Les prix ci-dessus ne comprennent que le passage. Plus taxes fiscales.

Tarifs du printemps aussi en vigueur de l'Ouest à l'Est canadien du 22 au 31 mai. Pour billets et tous renseignements sur les itinéraires, arrêts en cours de route, location de places de wagon-lits, etc., adressez-vous à tout agent de chemin de fer.

W. BERNIER, agent local du C.N.R. — Tél.: 4

CANADIEN NATIONAL

Sucrez avec la Mélasse BEMA

Parce que c'est le jus pur de la célèbre canne à sucre de la Barbade, la Mélasse BEMA est idéale pour sucrer. Elle peut être avantageusement usagée dans le thé ou le café. Elle est délicieuse sur des gâteaux et donne un goût savoureux aux céréales, biscuits, tartes, poudings, etc.

A table servez souvent la BEMA. Employez-la dans la cuisson. Elle est non seulement délicieuse et appétissante mais riche en fer et autres éléments nutritifs.



"La Cité nouvelle"

par René Guénette

M. René Guénette s'est déjà fait connaître par ses Essais sur l'éducation il y a quelques années. "La Cité nouvelle" que publieront prochainement les Editions Bernard Valiquette, reprendent une thèse analogue mais sur les notes

différentes. Depuis de nombreuses années, on parle d'éducation dans notre province, on n'a pas fini d'en parler puisque rien n'est parfait et l'éducation elle-même ne peut se concevoir de formules immuables. M. René Guénette est le directeur de l'École canadienne, organe de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Il est le rédacteur en chef de la revue pédagogique "L'École canadienne". Il est en plus professeur à l'École des Sciences Sociales, Economiques et Politiques, de même qu'à l'École d'Hygiène Sociale, toutes les deux, de l'Université de Montréal. Il est conseiller technique du Comité de Pratique oratoire à la Chambre de Commerce des jeunes. C'est dire qu'il est en contact journalier avec les éducateurs ou avec les problèmes de l'éducation, mais d'une éducation qui par ce fait est de plus en plus vivante, réaliste, pratique, et qui pour l'ac-



"Que comptez-vous faire, Mme Durand?"

Vous croyez peut-être que votre menue monnaie ne peut servir et que la guerre totale ne concerne que les autres. Seriez-vous l'une de ces ménagères qui n'ont même pas commencé à consacrer 50c par semaine à l'achat de Timbres d'Épargne? Vous ne voudriez pas être du clan des neutres. Dans la guerre totale, il ne peut y avoir de neutres. Qui n'est pas avec le Pays est contre lui. Dépenser étourdiment, c'est priver nos combattants d'armes indispensables; c'est compromettre votre propre avenir. Mais si, avec 2,000,000 d'autres ménagères canadiennes, vous consacrez seulement 50c par semaine à l'achat de Timbres d'Épargne de guerre, cela représentera \$1,000,000. Que comptez-vous faire?

Achetez des Timbres d'Épargne de guerre dans les banques, les bureaux de poste, les pharmacies, les épicerias et autres magasins.

ÉPARGNER C'EST SERVIR

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE. WBS-F

La fête des Mères

La Ligue Catholique Féminine a célébré brillamment cette année encore la Fête des Mères. Dès samedi, elle s'est plu à répandre l'insigne distinctif "Mommage à nos mères". Nombreux sont ceux qui ont porté le ruban symbolique à cette occasion.

Lundi soir, comme digne couronnement de cette célébration, le public de Montmagny était invité à une conférence-concert qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville. La soirée débuta par une pièce musicale exécutée par l'Orchestre de Montmagny qui joua avec succès pendant la séance plusieurs autres morceaux de son répertoire. Puis le programme élaboré par les élèves du couvent fut gracieusement rendu: Choeur: La toute petite Maison Dalcroze Saynète: La jalousie punie Choeur: Les yeux de maman Montrant La partie artistique comportait encore: Chant: "Mon coeur soupire" Mozart "Charmant Papillon" Campra Mlle Louise Morissette, Québec Violon: "Son of the Puzsta Heber Bela "Gypsy Airs" Pabla de Sarosoti M. J. Eugène Ruel

Au piano pour ces différents pièces: M. J. Narcisse-A. Béchard M. l'abbé Gérard Gariépy, aumônier de la Ligue, présenta le R. P. Réginald Bélanger, O.P., conférencier du jour. Avant de faire cette présentation, il rappela l'opportunité de fêter les mamans, ces femmes héroïques auxquelles nous devons tant de reconnaissance. Dans sa conférence, le R. P. Bélanger traita du rôle de la femme tel que voulu par Dieu.

Il résuma: Au matin du sixième jour Dieu créa l'homme. Regardant son oeuvre, il voulut lui donner un complément. "Il n'est pas bon que l'homme demeure seul; faisons-lui une compagnie. Et alors il forma la femme. Ayant béni le couple merveilleux

lui fournit souvent une expérience qui est appuyée sur de solides principes, traditionnels et sûrs. Mais la formation scolaire ne va pas sans la formation du caractère et de la volonté. Il trouve parfois, dans l'actualité même de multiples occasions pour prêcher la grande cause de l'Éducation. D'une étude sur le Temps et de justes observations sur l'esprit français, sur ses compatriotes et sur le rôle de la jeunesse, M. Guénette nous amène chez M. Edouard Montpetit qui voit dans le tourisme un moyen de refrancisation et chez Louis Francoeur dont les paroles acerbes ont naguère piqué au vif certains éducateurs trop méfiants. L'ouvrage de M. René Guénette contient une quinzaine de chapitres qui forment une base solide pour le monument qu'il veut élever, à l'Éducateur.

"La Cité Nouvelle" par René Guénette est en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue St-Denis, Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

FETE VICTORIA BILLETS DE LONGUE FIN-DE-SEMAINE

Entre toutes les stations au Canada et pour certains endroits aux États-Unis. TARIF SIMPLE PLUS UN QUART Pour billet aller et retour Valables pour l'aller midi vendredi, 22 mai, jusqu'à 2.00 p.m. lundi 25 mai. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 26 mai 1942. MINIMUM DES PRIX REDUITS: Adultes on Enfants 25c Renseignements et billets sur demande à F. Fortin, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec ou encore en s'adressant à P.-E. Gingras, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

ce soir une ou deux ROBOL pour la CONSTIPATION RESULTAT ... DEMAIN MATIN 25¢ la boîte

"FATIGUEE" TOUT LE TEMPS

Elle se sent déprimée — lève sans vie et sans énergie. Elle ne pense au rien que le jour où une amie lui conseilla Les Pilules Dodd et elle en prit aussitôt. La sensation de lassitude fait vite place à une énergie infatigable, à un sommeil réparateur. Mal de tête, courbatures, fatigue et autres signes d'affection rénale ne tardent pas à disparaître. **Pilules Dodd pour le Rein**

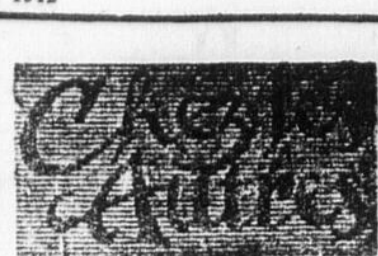
Jeux sortis de ses mains divines, il lui donna ses ordres: "Soyez féconds, remplissez la terre et soumettez-la." Le Créateur n'a donc pas établi de différence morale entre l'homme et la femme. La déchéance de celle-ci dans les temps anciens est le résultat du paganisme. Il était réservé à l'Eglise, à l'Évangile de Jésus de la relever de l'abaissement et du mépris où elle était tombée par suite du relâchement des mœurs et de l'oubli des lois du Seigneur. Dieu a tellement aimé la femme qu'il a voulu avoir une femme pour mère. Et combien généreux il a été en égard de cette élue.

Vous êtes, mesdames, en quelque sorte le prolongement de la mère de Jésus, ajouta le conférencier. Voilà votre grandeur. De cette dignité découle des devoirs et des responsabilités. Vous êtes les vestales de la vie, les gardiennes éternelles des valeurs spirituelles les plus pures. Qu'on puisse dire de vous ce que les païens disaient des chrétiennes de la primitive Eglise: "Quelles femmes ont ces chrétiens!"

M. le curé Aug. Lessard, V.F., remercia le conférencier. Il fit un éloge respectueux de la mère de famille louant son dévouement et sa profonde générosité. Une bonne mère de famille, dit-il, trouve son bonheur dans le bonheur des autres. Il engagea les jeunes filles à se préparer à la sublime mission à laquelle Dieu les a destinées. Pour terminer, on chanta en chœur O Canada.

PENSEES

- Quand on n'est pas très fort, il faut être souple. E. Augier
- Faites toujours grand cas de ce qu'on vous donne. Corneille
- Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. Boileau
- Songez à profiter de nos belles années. Les roses d'aujourd'hui seront demain fanées. F. de Neufchâteau
- Voulez-vous qu'on croit du bien de vous? n'en dites pas. Guisot.
- On ne se fait pas soi-même mais on doit se refaire.
- A TABLE D'HOTE Mademoiselle Sarah, vous offri- rai-je des lentilles? Mlle Sarah, qui zézaie: Merci bien, monsieur, z'en ai d'Esau!"
- Dans le bonheur d'autrui, je cherche mon bonheur. — Corneille



LE PLUS GROS VOLCAN DU JAPON VOMIT DU FEU

Arama-Yama, le plus gros volcan du Japon, à environ 100 milles au nord-ouest de Tokio, a eu une violente éruption samedi soir, et, d'après la radio de Berlin, a causé des dommages inestimés. L'émission, citant une dépêche du Japon, dit que l'éruption a été la plus violente de toutes celles qui se sont produites depuis plusieurs années. Un autre poste radiophonique soumis à l'influence nazie qualifie l'éruption de "catastrophe". A Bruxelles on dit que l'éruption a lancé une pluie de cendres qui ont couvert une région de plusieurs milles.

Asama-Yama est considéré comme le volcan le plus dangereux du Japon. Il a déjà eu plusieurs éruptions dont la pire s'est produite en 1783. Elle a duré 88 jours et a tué des milliers de personnes. Le volcan fut ensuite relativement calme jusqu'en 1908, puis en 1911 et en 1912, des groupes d'alpinistes ont été tués par des éruptions soudaines.

La montagne a une hauteur de 8,280 pieds et un cratère d'un quart de mille de diamètre. Ses éruptions se font parfois sentir jusqu'à Tokio et à Yokohama.

RESTRICTIONS SUR LES ALIMENTS EN GRANDE-BRETAGNE

A partir du 1er juin prochain, le prix des repas dans les restaurants de l'Angleterre sera limité à 5 shillings (environ \$1.10). De plus on ne pourra servir que trois plats ou moins, au même repas. Telle est la nouvelle que vient d'annoncer le ministre de l'alimentation, Lord Woolton.

Il a déclaré à la Chambre des lords que le ministre pourra interdire aux restaurants de servir du poisson, du gibier et des volailles durant certains jours afin de permettre aux ménagères de s'en procurer.

Les restaurants devront fermer de minuit, à 5 heures du matin. Des restrictions sont imposées aux prix des danses, des représentations et de tout ce qui pourrait être ajouté sur la note de repas. Des restrictions du même genre seront décriées en ce qui concerne les prix de certaines boissons alcooliques.

Un seul des trois plats pourra contenir du poisson ou de la viande en quantité appréciable, et ce ne sera pas plus du quart du repas total.

LES ENNEMIS JAPONAIS TOMBENT DANS UN PIEGE

Un communiqué chinois rapporte un grand engagement entre Chinois et Japonais à Chefang, à 25 milles à l'intérieur de la province chinoise de Hou-nan. Les envahisseurs ont reçu des renforts pour remplacer les deux colonnes détruites à la fin de la semaine dernière. Les Chinois ont brisé l'invasion des Japonais en Chine et ils ont pris l'ennemi au piège dans l'une des plus brillantes contre-offensives de l'Extrême-Orient.

Cigarettes SWEET CAPORAL

Ce tournant de la campagne semble le résultat d'une stratégie alliée habile, préparée à l'une des heures les plus sombres de l'histoire de Chine. Les alliés ont attiré les envahisseurs jusqu'à Chefang pour renfermer ensuite les bras de la pince. En Birmanie, les défenseurs chinois contre-attaquent avec force. Ils ont repris Maymyo, à 30 milles au nord-ouest de Mandalay, et une autre colonne ennemie est menacée de destruction dans la région de Bhamo. Les Chinois président même la chute prochaine de Lashio.

DE NOUVEAUX GAZ QUI TROUBLENT L'ESPRIT

Les Allemands pourraient utiliser un gaz qui aurait pour effet de paralyser le cerveau et de rendre ses victimes incapables de décisions pendant des heures, affirme-t-on dans des milieux étrangers bien informés.

Désespérée de n'avoir pu vaincre la Russie, l'Allemagne emmagasine actuellement ce gaz et distribue un nouveau modèle de masque à gaz, fabriqué en vue de neutraliser les effets de ce gaz, ajoutent ces informateurs.

Londres a appris de deux sources différentes que Hitler a choisi ce gaz qui agit sur les nerfs pour améliorer sa situation sur le front russe. On a rapporté que l'Allemagne avait emmagasiné à Singen, près de la frontière suisse, la semaine dernière, de grandes quantités d'un liquide mystérieux, que l'on croit être le nouveau gaz.

Confiez vos impressions à notre journal.

La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE: Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nervosité, Douleurs de dos, de reins, Irrégularités, Périodes douloureuses, Troubles internes essentiellement féminins.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

Ce Chimique FRANCO Américain Inc. 1570, rue St-Denis, Montréal

HO HUM!

BONNE IDÉE!

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

GEORGES HEBERT
B.A., L.L.L.
NOTAIRE
44 rue de la Gare.

NOTES LOCALES

Mlle Aline Chevrone s'est rendue à Montréal, la semaine dernière, à l'occasion du mariage de son frère, M. Jérôme Chevrone.

M. René Paré, gérant-général de la Société des Artisans Can. Frs., de Montréal, était de passage dans sa famille, en fin de semaine.

MM. J.E. Valois, de Causapéal, Adj. Beaumont, de St-David, Donat Roy, de Saint-Raphaël, Théodore St-Arnaud, de Champlain, et Laurent Drapeau, de St-Pascal, étaient en voyage d'affaires au bureau de la Cie A. Bélanger, cette semaine.

A VENDRE
Automobile "PAGE" 4 vitesses, bons pneus pouvant durer une couple d'années, en parfait ordre, à vendre à conditions faciles.

S'adresser à:
WENCESLAS BERNIER,
Chef de Gare,
10, rue St-Pierre,
MONTMAGNY.

M. J. Geo. Boulet, de Montréal, était, en fin de semaine, en visite chez son père, M. Alphonse Boulet.

M. et Mme Gérard Anctel, de Saint-Adalbert, ont passé la journée de lundi en notre ville, en voyage d'affaires.

Mme J.P.E. Germain, de Pont-Rouge, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Eugène Létourneau.

Mlle Irène Bernatchez était de passage à Québec, mercredi.

BAPTÊMES
A M. et Mme Napoléon Fortin (née Jeanne d'Arc Sylvain) est né un fils, baptisé le 17 mai, sous les noms de Louis-Philippe-Yvan.

Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Tétu, oncle et tante de l'enfant.

Le 17, a aussi été baptisée Marie-Chalotte-Micheline-Réjanne, fille de M. et Mme Henri Caron (Marie-Ange Paquet).

Parrain: M. Arémis Caron, oncle; marraine: Mlle Germaine Boulet, cousine de l'enfant.

Étaient de passage à Montmagny, samedi dernier, à l'occasion du mariage du Capt. Ant. Gobeil avec Mlle Lucie Tremblay: M. l'abbé Noël Pelletier, M. l'abbé M. Proulx, de Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Jules Gobeil, M. et Mme Charles Tremblay, de Baie St-Paul, M. et Mme Langlois, d'Ottawa, M. le Juge et Mme T. Tremblay, leurs jeunes filles, Berthe et Lucette, Mlles Thérèse Tremblay, Blanche Gobeil, Irène Marchand, Cécile Guay, M. et Mme Edwin Bélanger, de Québec, Mlles Rachel Dupuis et

CINEMA
Hotel-de-ville
Semaine prochaine:
DIMANCHE — MARDI
Betty Crable
Don Ameche
Carole Landis
ack Haley
Robert Cummings
dans
MOON OVER MIAMI
JEUDI — SAMEDI
YOU'LL FIND OUT
avec
Peter Lorre
Helen Parish
Boris Karloff
Alma Kruger
Admission: . . . 35c

Lucille Tremblay, de St-Roch des Aulnaies.
MAISON A VENDRE.
Maison en briques, située au coin des 6ème Rue et 7ème Avenue, emplacement de 90 x 90', améliorations modernes, à proximité de l'école et des manufactures, à vendre pour cause de départ.

S'adresser à
GEORGES BOUCHARD,
Quartier Industriel,
Montmagny.

M. et Mme Jules Laberge et leurs fils, M. et Mme Oscar Lesard, Mlle Madeleine Pichette, tous de Québec, ainsi que M. et Mme Ovide Ouellette, de St-Paul, Mlle Marguerite Lapointe, de Montmagny, étaient, dernièrement en visite chez M. Philippe Casault.

M. Guy Babineau, de La Tuque, passe quelques jours à Montmagny, chez son confrère, M. André Proulx.

QUETE EN FAVEUR DE LA CROIX ROUGE

Dimanche prochain, le 24 mai, on fera à domicile, dans la ville et la paroisse, une collecte en faveur de l'oeuvre de la Croix Rouge Canadienne. On demande à tous de souscrire généreusement.

Étaient de passage au Bureau de la Cie Bélanger, au cours de la semaine MM. Luc O. Guérette, d'Edmunston, C. Eug. Marquis, de Riv. du Loup, Léon Gagnon, de Ste-Perpétue, David Michaud, de Kamouraska, Alph. Létourneau, de St-Paul, Jos. Coulombe, de Québec, os Létourneau, de St-Pierre, Paul Ouellet, de Sherbrooke, J.T. Cliche, de St-Georges, J.A. Thibault, Québec, Dr Gilbert, Cap St-Ignace, J.E. Quirion, de St-Evariste, Raymond Grandmaison, de Ste-Anne de la Pocatière.

M. Kay Coulombe est en vacances pour quelques jours à Rivière du Loup, chez M. et Mme Armand Couturier.

J'informe les dames et demoiselles que j'ai accepté l'agence de la maison "SPENCER CORSET", et je sollicite l'encouragement des personnes désireuses de se procurer un corset fait sur mesure et à leur taille.

Marie-Blanche Fortier,
Tél: 39
Montmagny.

M. Henri-Odilon Beaumont, de Ste-Catherine de Portneuf, a passé une huitaine à Montmagny, l'invité de son confrère, M. Jean-Paul Coulombe.

M. et Mme Phydime Bélanger, de L'Islet, étaient la semaine dernière, en promenade chez Mlle Hélène Deschênes.

M. et Mme Amédée Simoneau et leurs enfants, de Québec, sont venus passer le dimanche à Montmagny et Cap St-Ignace, chez leurs parents.

Mme François Deschênes est de retour d'une promenade à Lauzon, chez ses nièces, Mme Ls. Godbout et Mlle G. Chouinard.

LES FETES CHAMPETRES

(suite de la page 1)
Maintenant, aurons-nous des activités pour cet été? Nous répondons fermement: oui! à moins que les restrictions sur le transport deviennent plus sévères. Mais nous n'aurons que trois concours:
a) Tennis, le 16 août, à Riv. du Loup.
b) Croquet, le 16 août, dans une paroisse à choisir.
c) Fer à cheval, le 30 août, dans notre district.

Nous prions nos organisateurs de paroisses de bien vouloir se préparer, car nous avons l'intention de suivre la technique dans toute sa vigueur pour chacun de ces jeux... Ce sont des jeux accessibles à tout le monde même aux paroisses rurales.

Quant au concours des chorales d'église, malheureusement, il n'a pas eu lieu! Le trophée est d'une rare beauté. Il représente un lutrin sculpté chez les Bourgault. Ce trophée a coûté quarante-quatre dollars et a été fourni par Son Eminence

A VENDRE
Cages à lapins à vendre à bonnes conditions. S'adresser à:
Madame Jos. C. Hébert,
Montmagny.

Une fois allumée

Une fois allumée, la flamme de l'amitié ne peut ni ne doit s'éteindre pour aucune considération. La flamme de l'amitié, qu'est-ce au juste? D'abord, reconnaissons qu'il n'y a rien de plus beau, de plus suave et de plus précieux que l'amitié, cette amitié convient-il d'ajouter qui s'organise, se poursuit et s'intensifie sous le regard de Dieu, cette amitié qui a Dieu et la sanctification des âmes participantes pour objet. Malheur à celui qui abuse de l'amitié ou la détourne de sa fin. L'amitié est une Grande Dame qu'il convient d'entourer de tous les égards possibles, sinon des grands malheurs nous attendent.

Ce n'est pas pour rien que Dieu, auteur et ordonnateur de tout ce qu'il y a de beau et de grand ici-bas, a allumé en votre âme ce sentiment d'amitié que vous ressentez pour cette personne dont les aspirations, les penchements et l'idéal s'identifient avec les vôtres. Le sort de cette âme devra désormais vous intéresser autant, sinon plus que le vôtre. Il vous faudra entretenir, à l'endroit de cette âme, des sentiments d'affection, de dévouement et de pitié; il vous faudra prodiguer à cette âme tous les soins qui s'imposent, la consoler, l'encourager, la conseiller et la réprimander au besoin.

Cette âme, parce que soeur de la vôtre, a droit aux mêmes avantages, aux mêmes attentions, aux mêmes égards. Ces deux âmes, la vôtre et celle de l'âme-soeur, devront dorénavant vivre du même souffle, partager les mêmes joies et boire au même calice. A l'instar des époux, ces âmes ne devront avoir qu'un même coeur, un même esprit, une même substance et une même volonté. Ainsi, ces âmes, parce que soeurs et inséparables, devront aller sans cesse vers les mêmes chemins, elles s'éleveront vers les mêmes cimes, elles partageront les mêmes élans, elles monteront ensemble vers l'Infini.

Saisissez-vous maintenant le doigté, la perspicacité dont il faut faire preuve pour garder intactes ses amitiés, les développer, les grandir, les sanctifier? Saisissez-vous également la nécessité d'une bonne amitié, nécessité qui se fait surtout sentir à l'heure où les épreuves nous assaillent, où la lutte s'avère plus ardue, où les forces commencent à nous abandonner?

Grâce à vos solides qualités de coeur et d'esprit, vous avez réussi à allumer dans une âme cette flamme de l'amitié, cette flamme qui doit brûler sans cesse sans jamais se consumer; cette flamme qui doit se prolonger aussi longtemps que vivent côte à côte ces deux âmes-soeurs. Cette flamme de l'amitié, il importe de tout faire pour l'entretenir bien vive, car, pour produire les heureux résultats qu'on en attend, il convient de ne négliger aucun moyen susceptible de les produire, de les provoquer. Ainsi, on se gardera, notamment, de la traiter injustement, de la rudoyer, de la mécontenter, de lui marchander sa confiance; on verra plutôt à la traiter avec tous les égards possibles, on lui prodiguera ses soins les plus délicats, on usera sans cesse de bonté et de douceur envers elle, on la maniera avec infiniment de circonspection, en un mot, on l'aimera de tout son coeur et de toute son âme et on la traitera en conséquence.

Ces âmes ne représentent-elles pas ce qu'il y a de plus sensible, de plus délicat au monde? Cette amitié n'est-elle pas ce qu'il y a de plus beau au monde? Que valent les richesses, les honneurs, tout ce qui brille comparé à l'amitié, à l'amitié sincère et généreuse?

Malheur, alors, aux esprits maladroits dont c'est le dernier des soucis de manier avec infiniment de soin les âmes. Ces pauvres esprits ne tarabouteront pas à voir les dégâts s'accumuler autour d'eux. Peut-être même seront-ils assez candides pour se demander à quoi cela tient? Il est des gens si candides de nos jours! par intérêt!

Le maniement des âmes est chose qui exige beaucoup de vertu et de psychologie. Tous, malheureusement, n'offrent pas les qualités requises pour se charger d'une besogne aussi méritoire; mais, dès lors qu'il est solidement établi qu'on offre les qualités requises pour s'occuper du maniement des âmes, on doit s'acquiescer de cette tâche avec le Cardinal Villeneuve. Comme l'an passé la chorale de Ste-Anne a gagné le championnat, ce trophée lui a été décerné. A l'an prochain, messieurs les maîtres de chorales? Raymond Paré publiciste.

La Croix-Rouge canadienne est toujours prête!

PLUIE ET BEAU TEMPS

Il y a des gens qui passent leur vie en querelles. Oh! rien de tragique: disputes violentes, tapageuses, mais rapides et suivies de réconciliations très sincères. De vraies gibouilles de printemps!

On s'emporte, on crie, on accumule les reproches; et puis: "Admettons que je n'ai rien dit... Que voulez-vous? C'est mon caractère... Oh! vous savez bien que ça ne compte pas... Voyons, n'y pensons plus!" Les choses se raccommodent; mais le lendemain, nouvel éclat. Et ce sont de braves gens, au fond, ces coléreux-là!

Oui, au fond... Mais la surface manque de moelleux. Et encore le fond, le fameux fond, est-il si excellent? Pourquoi se met-on en colère, somme toute? Affaire de tempérament? Quelquefois. Mais, fort souvent, question d'orgueil. On veut avoir raison envers et contre tous, et, comme on ne se sent pas sûr que cela de posséder la vérité, on prétend imposer à grand fracas son opinion. Allez, l'homme certain de se trouver en possession de la vérité ne fait pas tant de bruit: il cherche à triompher paisiblement. Et il y arrive.

A quoi sert la colère? Elle dégrade celui qui s'y abandonne; par sa brutalité, elle nous rapproche de l'animal. Elle nous fatigue incroyablement. Il y a des gens qui disent: "Cela me soulage." Ce n'est pas du tout vrai. Dépense exceptionnelle de forces nerveuses, la colère épuise l'organisme, vide les "accus", nous laisse déprimés, affaiblis... et pas trop contents de nous-mêmes. D'autre part, elle diminue notre prestige, compromet notre autorité. Restreindre de soi est une qualité essentielle de commandement aussi bien dans la vie familiale que dans la vie professionnelle ou dans la vie publique.

Plus fait douceur que violence

disait sagement La Fontaine. Comparez le patron — ou le père de famille — rouge de fureur, hurlant, accompagnant de gestes désordonnés des phrases haletantes et incompréhensibles, avec le chef calme, précis, correct. Ces deux hommes peuvent adresser le même reproche, donner le même ordre: le premier provoque des haussements d'épaules, des répliques insolentes; le second fera réfléchir, et obtiendra tôt ou tard l'obéissance.

Sous l'action de la colère, combien on dit de sottises, combien on commet d'injustices! En perdant ainsi le précieux, l'indispensable contrôle de soi-même, on peut prononcer des mots blessants qui demeureront à la base d'une mésentente, voire d'un malheur. Il est si facile de dépasser la mesure, lorsqu'on perd le contrôle de ses mots, de ses gestes! Telles personnes parfaitement courtoises en arrivent à paraître de vrais malotrus. M. Henri Béraud met cet avertisseur sur les lèvres de son obèse: "Je ne sais pas être insolent, je deviens tout de suite grossier." Hélas! plus d'un malgre pourrait faire le même aveu!

D'ailleurs, des phrases froides et polies arrivent à être tout aussi mordantes et même plus pernicieuses que de véritables injures: la "pointe" bien acérée verse dans la petite plaie un véritable poison.

Ce poison, peut-on du moins en atténuer les effets? Que valent les réconciliations suivant les fâcheries? Pas grand'chose de bon... Il reste toujours un peu de venin dans la blessure. Et, pourtant, nous devons à tout prix opérer cette réconciliation quand nous avons cherché querelle à quelqu'un et dépassé la mesure. Difficile? Coûteuse, cette réconciliation? Certainement... Car l'orgueil qui a provoqué la colère fera péniblement le geste conciliant. Nous jugeons toujours que les avances devraient venir de "l'autre". Et l'autre juge de même, hélas! Qui force commencera? Celui qui a eu les véritables torts ou celui qui, plus sage et plus calme, comprend le mieux la sottise d'une pareille fâcherie? Le supérieur ou l'inférieur? Evidemment, ce devrait être l'offenseur et l'inférieur. Mais, tout en le laissant s'humilier comme il le mérite, le supérieur saura, s'il est intelligent et bon, venir à l'aide du coléreux, l'inciter à formuler des excuses, le mettre sur la voie de réconciliation. Et il aura soin de le traiter, ensuite, avec le même naturel, la même simplicité que s'il n'avait pas failli.

Mais... ne nous faisons pas d'illusions sur la valeur de telles réconciliations: quelque chose s'est brisé ou tout au moins faussé. La confiance ne pourra plus être la même. On se rappellera ce mot dur, blessant; ce jugement — juste ou injuste, mais sévère — porté sur notre conduite, sur nos affaires.

ARPENTAGE
ROBERT DORVAI
Arpenteur - Géomètre
Etablissement de ligne — Bornage — Subdivision et cadastre de lots — Certificats — Lignes de limites, etc.
Bur. et Rés.: Ave. des Erables — Tél.: 214
MONTMAGNY

Les Yeux

Sully Prud'homme
Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore,
Ils dorment au fond des tombeaux,
Et le soleil se lève encore.

Les nuits, plus douces que le jour,
Ont enchanté des yeux sans nombre;
Les étoiles brillent toujours,
Et les yeux sont remplis d'ombre.

Oh! qu'ils aient perdu le regard,
Non, non, cela n'est pas possible!
Ils se sont tournés quelque part,
Vers ce qu'on nomme l'Invisible.

Et, comme les autres penchants,
Nous quittons, mais au ciel demeurent,
Leurs prunelles ont leurs couchants,
Mais il n'est pas vrai qu'ils meurent.

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Ouvrés à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux,
Les yeux qu'on ferme, sourient encore!

Les dix commandements de la ménagère

- Dans la maison n'enfermeras Tes enfants seuls aucunement.
Allumettes ne laisseras Traîner artout imprudemment.
D'un bon grillage entoureras Foyer qu'approche ton enfant.
Eau bouillante ne laisseras Dans son chemin un seul instant.
Lampe à pétrole n'empliras Sans bien l'éteindre auparavant.
Jamais ton feu n'aviveras Par ce pétrole follement.
Ta citerne ne quitteras Sans la fermer soigneusement.
Dans le cuivre ne laisseras Refroidir aucun aliment.
Dans le zinc tu ne placeras Fruits ou vinaigre inconsciemment.
Poisons toujours enfermeras Pour éviter triste accident.



M. J.-E. Boivin qui vient d'être nommé au poste d'officier en charge du rationnement des pneus pour la région de Québec. M. Boivin aura ses bureaux au local de la Commission, 71, rue St-Pierre. Les officiers de la Commission des prix et du commerce, en dehors de Québec, seront les représentants de M. Boivin pour l'émission des permis de pneus.

POUR RIRE

- Comment, Berthe, en ce moment où la vie est chère, tu mets de la confiture sur ta tartine de beurre?
-Mais, maman, c'est par économie: le même pain sert pour les deux.
M. de Babylas raconte à un de ses amis les ennuis de son dernier voyage.
-Figurez-vous que dans le wagon je m'étais placé près d'une portière dont la vitre ne pouvait se relever. J'ai eu tout le temps le vent dans la figure... et...
-Il fallait changer de place.
-Avec qui? J'étais seul dans le

Moins que cela... croyez-vous qu'une femme oubliera qu'on l'a trouvée laide, mal mise? qu'un homme acceptera d'être tenu pour maladroit et sot?
Prenons donc l'habitude de rester calmes. Evitons de nous fâcher; ce n'est pas si commode que cela de se "défâcher".

Toto, à table, demande du gâteau d'une façon peu polie.
Sa mère le reprend:
-Si! Itte plait? dit-elle.
Oui, oui, répond Toto, il me plaît.
Un Ecossais s'était égaré dans les Alpes. Un chien Saint-Bernard lancé sur sa piste arrive enfin auprès de lui.
L'Ecossais s'empare avidement de la gourde de rhum attachée au harnais du chien, la vide d'un trait et dit: "Va vite, bon chien, va chercher les autres toutous".

L'un des oncles du jeune Toto est gravement malade.
Le soir, avant de se mettre au lit, le gamin fait en ces termes sa touchante prière:
-Mon Dieu, je vous en prie, conservez mon oncle Emile... au moins jusqu'aux étreintes.
LISEZ NOTRE JOURNAL!

LA CORPORATION DE L'AQUEDUC DE MONTMAGNY

Les abonnements pour le prochain semestre sont dus le 15 mai courant et payables d'avance. Vous êtes sensés venir payer à notre bureau.
Nous envoyons cependant un Collecteur à domicile, M. Rosaire Chabot. En plus de solliciter les paiements, nous lui avons donné instructions, comme c'est notre droit, de constater que tous les extras dus sont bien payés, et ils sont principalement les suivants:
Cabinets (un ou plus) \$1.50 par 6 mois
Bains (chacun) 1.50 " "
Boyaux d'arr. (hose) pour jardins, autos, patinoires privées, etc. 3.00 " "
Pensionnaires (chacun) à part des hôtels 1.50 " "
Chevaux, (chacun) .75 " "
Bêtes à cornes (chacune) .375 " "
Tous les arrérages devront être payés dans le cours du présent Mois, sinon notre service sera discontinué aux retardataires.
Un intérêt de 7 1/2% par année sera chargé sur tout montant en retard.